

BLOGUE
BCE: tout bien pensé, on va « converger ». Lisez Sophie Cousineau sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cousineau

EMPLOI
Trucs et conseils pour votre recherche d'emploi sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/emploi

STYLE
Notre nouvelle section Style sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/style

LA PRESSE AFFAIRES

PLUS-VALUE
LES PETITS INVESTISSEURS DÉLAISSENT LES ACTIONS
PAGES 8 ET 9

EMPLOI
LE SECTEUR PRIVÉ REPREND LES LICENCIEMENTS
PAGE 11

S&P TSX 12 097,09 +63,56 (+0,53%)	S&P 500 1109,55 +5,37 (+0,49%)	DOW JONES 10 462,77 +47,53 (+0,46%)	PÉTROLE 76,45 \$US -0,04 \$US (-0,56%)	DOLLAR 96,61 ¢US -0,13 ¢US
--	---	--	---	---

JEUX VIDÉO TORONTO À L'ASSAUT

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Après 15 ans à la traîne, Toronto découvre les jeux vidéo. Ubisoft y inaugurera son studio demain et la Ville reine mise sur sa connaissance de l'écran (le grand comme le petit) ainsi que sur sa réputation cosmopolite afin de rejoindre – et pourquoi pas, de dépasser – Montréal et Vancouver au sein du club sélect des capitales mondiales du jeu vidéo.

TORONTO — Pour se sentir moins seuls l'été dernier, la trentaine d'employés d'Ubisoft à Toronto avaient regroupé leurs postes de travail à l'entrée de leur nouveau studio. Même la directrice, Jade Raymond, a déserté son bureau flamboyant neuf pour travailler au centre de la ruche.

Quand ils se prennent à rêvasser entre deux commandes informatiques, les recrues d'Ubisoft dans la Ville reine peuvent difficilement rater la vue sur leur studio de 20 000 pieds carrés presque complètement vide. Une vue qui leur rappelle l'immensité de la tâche à accomplir à Toronto: bâtir non seulement un studio, mais toute une industrie du jeu vidéo.

Le gouvernement de l'Ontario n'a pas allongé 263 millions sur 10 ans seulement pour qu'Ubisoft sorte des jeux à succès à partir de la Ville reine. S'il n'a pas hésité à payer le gros prix à l'heure des déficits publics records, c'est qu'il a espoir que l'entreprise française fasse pour l'industrie ontarienne du jeu vidéo ce qu'elle a fait pour le Québec en 1997. «C'est une décision qui va changer notre industrie. L'industrie nous a dit qu'il fallait un grand éditeur de jeux vidéo et on a cherché jusqu'à ce qu'on en trouve un», dit celle qui a signé le chèque, la ministre ontarienne du Développement économique, Sandra Pupatello.

Le programme (très peu) secret de la ministre Pupatello? Rejoindre Vancouver et Montréal dans le club sélect des capitales mondiales du jeu vidéo. «Serons-nous un jour aussi grands que le Québec? Ce serait très bien», dit la ministre Pupatello.

➤ Voir ASSAUT en page 2

LIRE NOTRE GRANDE ENTREVUE AVEC JADE RAYMOND D'UBISOFT À TORONTO, PAGE 16

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE contre-attaque en s'emparant de CTV

MARTIN VALLIÈRES

Le géant des télécoms BCE paiera 1,3 milliard de dollars pour acquérir la propriété entière de CTV, le plus gros télédiffuseur privé au Canada, afin de rehausser le contenu audiovisuel offert aux clients des réseaux de Bell.

La transaction annoncée hier à hauteur de 3,2 milliards, en incluant la dette de CTV, bouscule encore le paysage médiatique au Canada. Car le rachat complet de CTV par BCE, dont il détenait déjà 15 %, passera par le démantèlement de l'entreprise CTVglobemedia, qui possédait aussi l'influent quotidien *Globe & Mail*.

Le contrôle majoritaire du *Globe* reviendra entre les mains de ses propriétaires d'antan, la famille milliardaire Thomson, de Toronto. BCE conservera une petite participation de 15 %.

Quant aux deux autres actionnaires de CTVglobemedia, soit la caisse de retraite Teachers' et l'entreprise de presse Torstar, éditeur de quotidiens

dont le *Toronto Star*, ils ont décidé de retirer leurs billes de cette société médiatique.

Au Québec, la transaction annoncée hier par la société mère de Bell Canada pourrait avoir des conséquences coûteuses pour son principal concurrent: Vidéotron, plus grosse filiale de Québecor. Parce qu'en achetant tout CTV, qui compte

27 stations d'un océan à l'autre, BCE acquiert aussi une trentaine de chaînes de télé spécialisées, dont le populaire duo de sports TSN et RDS.

➤ Voir BCE en page 6

VOIR AUSSI LA CHRONIQUE DE SOPHIE COUSINEAU, EN PAGE 6

McGill INSTITUT DES CADRES

Demeurez au sommet de votre carrière.

Ne manquez pas le "Executive Development Course" (EDC)

Un "Mini-MBA" pour des cadres très occupés

- Perfectionnez-vous en stratégie, ressources humaines, marketing et finance
- Échangez vos idées avec une équipe d'enseignants exceptionnels
- Formation choisie par des gestionnaires depuis 59 ans

Pour vous inscrire : 514-398-3970 ou sans frais 1-888-419-0707 | www.executive.mcgill.ca

DESAUTELS Faculty of Management Faculté de gestion
Au cœur du centre-ville | 1001 rue Sherbrooke ouest | Montréal

Début le 24 septembre 2010

L'INDUSTRIE DU JEU VIDÉO

LES ATOUTS CACHÉS DE LA VILLE REINE

Toronto a longtemps laissé Montréal et Vancouver se tailler la part du lion dans le secteur des jeux vidéo. Plus maintenant. La Ville reine courtise désormais comme ses rivales les grands studios à coups de crédit d'impôt. Cosmopolite, Toronto compte aussi sur la présence d'une forte industrie du cinéma. La métropole québécoise saura-t-elle résister ?



VINCENT
BROUSSEAU-POULIOT

Pourquoi s'installer à Toronto quand on est déjà roi des jeux vidéo à Montréal? Ubisoft reluke le petit et le grand écran, deux industries fortement concentrées dans la Ville reine.

«L'industrie du film est assez développée à Toronto. Souvent, on fait les enregistrements des acteurs à Los Angeles ou à Toronto. Maintenant, nous sommes à Toronto», dit Jade Raymond, directrice du studio d'Ubisoft à Toronto.

S'ils n'ont pas encore profité des possibilités de synergies entre les jeux vidéo et le reste de l'industrie du divertissement, les studios indépendants de la Ville reine savent qu'ils sont assis sur une petite mine d'or. «À Toronto, c'est facile de se réunir avec des producteurs de télé, d'aller voir les acteurs sur le plateau, dit Donald Henderson, directeur du studio Bedlam Games. Nous pouvons développer des projets de jeu vidéo et de bandes dessinées romanesques («graphic novels»). Nous pouvons atteindre des nouveaux sommets

d'intégration dans les jeux, mais seulement si vous planifiez dès le début. Nous pouvons faire ça plus facilement à Toronto qu'à distance.»

Dans un autre registre, les Torontois estiment que le caractère cosmopolite de leur ville sera un atout de taille quand ils auront des studios assez prestigieux pour rivaliser avec ceux de Montréal et Vancouver. «C'est plus facile

«Ce n'est pas une compétition, mais nous serions heureux si Toronto était aussi important que Montréal dans le jeu vidéo.»

— Donald Henderson,
de Bedlam Games

pour les travailleurs étrangers de s'établir à Toronto parce qu'on y parle toutes les langues, dit Sandra Papatello, ministre du Développement économique de l'Ontario. C'est aussi plus facile de trou-

ver des services de traduction et de design adapté à différentes cultures.»

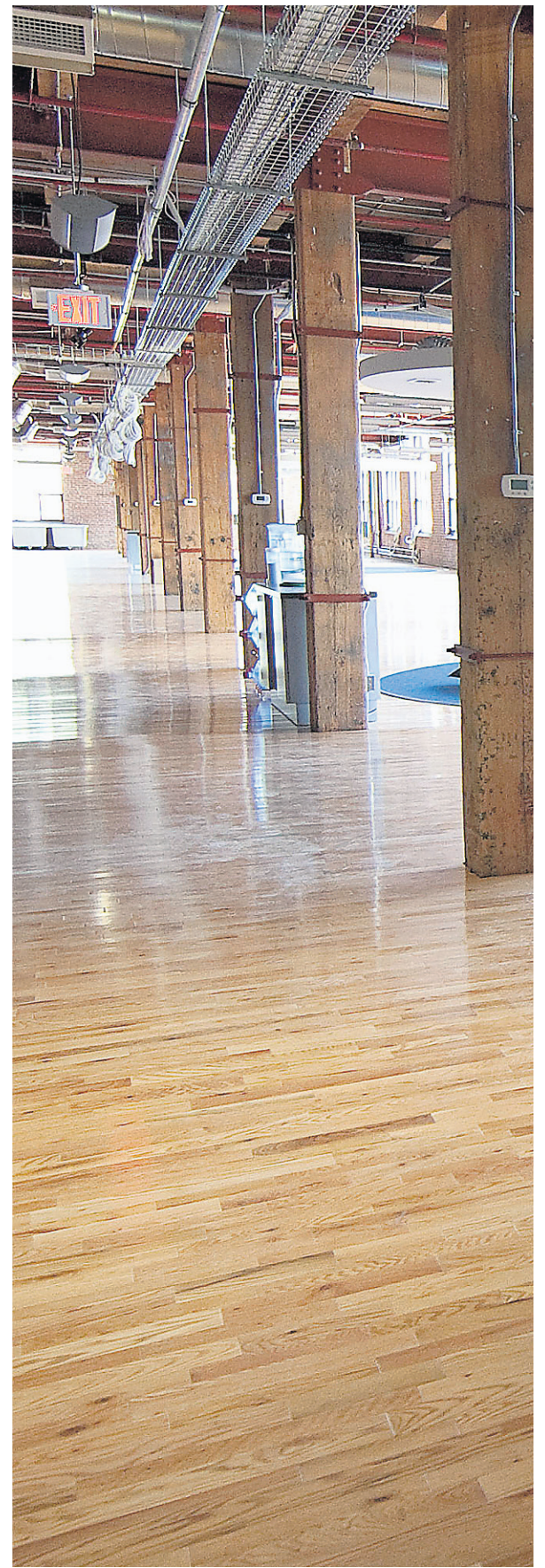
«Toronto est un endroit parfait pour faire des jeux vidéo. C'est une grande ville cosmopolite, dit Donald Henderson, directeur du studio Bedlam Games. Comme entreprise, nous nous disions aussi qu'on viendrait bientôt nous concurrencer.»

Les Ontariens se font rassurants: leur ascension ne se fera pas au détriment de Montréal ou Vancouver. «Il y aura toujours une saine concurrence, mais le marché des jeux vidéo grandit, dit la ministre Papatello. Et puis nous ne courtisons que les entreprises internationales. Nous ne voulons pas faire démentager des entreprises québécoises, et j'espère que le Québec choisira de faire de même. Nous avons un accord à l'amiable (*gentlemen's agreement*).»

«Les jeux vidéo deviennent plus populaires et notre marché grandit, dit Vikas Gupta, PDG de TransGaming. La croissance de l'industrie fera même en sorte qu'il faudra davantage de centres d'excellence des jeux vidéo au Canada.»

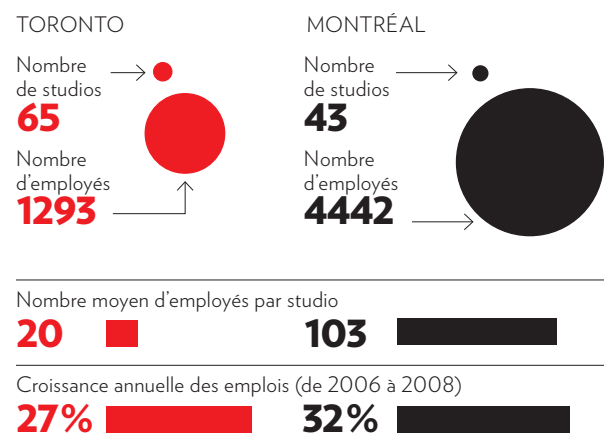
«Ce n'est pas une compétition, mais nous serions heureux si Toronto était aussi important que Montréal dans le jeu vidéo», dit Donald Henderson, de Bedlam Games.

Les Torontois ont le mérite d'être clairs.



À VOS MARQUES? PRÊTS? RECRUTEZ!

UNE INDUSTRIE, DEUX VILLES



Source: Entertainment Software Association of Canada



PHOTOS ROBERT SKINNER, LA PRESSE

TORONTO À L'ASSAUT

ASSAUT

suite de la page 1

«Deux des trois plus grandes villes du pays étaient de la partie depuis longtemps. Maintenant, nous sommes trois», dit Ian Kelso, PDG d'Intergroup Ontario, organisme regroupant la majorité des 100 studios de jeux de la province.

Même si les attentes sont immenses, Ubisoft n'entend pas décevoir son bailleur de fonds ontarien. «Nous aurons un effet catalyseur, dit Yanniss Mallat, PDG à la fois d'Ubisoft Montréal et d'Ubisoft Toronto. L'industrie à Toronto ressemble

à Montréal il y a 14 ans, avec un fourmillement plus important. Il y a plus de petits développeurs indépendants.»

Quand il arrivera à maturité en 2019, le studio torontois d'Ubisoft aura 800 employés. «Pour anecdote, je rappelle que c'est à peu près le même objectif qu'on avait à Montréal il y a 10 ans et qu'on a évidemment revu très vite à la hausse», dit Yanniss Mallat. Scénario identique en vue à Toronto? «Ça, l'avenir nous le dira», dit-il.

À 800 employés, Ubisoft fera figure de géant dans une mer de petits entrepreneurs. Le plus important studio de

la province, Silicon Knights, emploie 100 personnes à St. Catharines. Avant même son ouverture officielle dimanche soir, Ubisoft Toronto était déjà le plus important studio de Toronto, avec 70 employés. L'entreprise française a délogé Bedlam Games, un studio de 60 employés situé dans une ancienne distillerie repapée en loft. À Montréal, Bedlam ne ferait même pas partie du top 15 des studios de jeux vidéo.

«Les producteurs de jeux qui viendront rencontrer Ubisoft voudront sûrement en profiter pour nous rencontrer aussi quand ils seront en ville», dit

Donald Henderson, spécialiste du droit du divertissement qui a abandonné ses complets cravatés pour devenir directeur du studio de Bedlam Games.

Le principal concurrent d'Ubisoft ne rechigne pas contre l'aide gouvernementale accordée à Ubisoft. «C'est beaucoup, beaucoup d'argent, dit Donald Henderson. Mais c'est l'avenir. Ce sont des types d'emploi dans lesquels le gouvernement doit investir: ils demandent une formation spécialisée et sont difficiles à exporter ailleurs.»

Ironie du sort, ce sont trois Montréalais qui pourraient

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression de La Presse.

Nos standards de qualité élevés ont permis à La Presse d'entrer dans le prestigieux club des 50 quotidiens les mieux imprimés au monde (Newspapers Color Quality Club).



Merci de votre confiance
LA PRESSE



UBISOFT
Toronto

Quand il arrivera à maturité en 2019, le studio torontois d'Ubisoft aura 800 employés.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Les studios indépendants de jeux vidéo de Toronto se réjouissent de l'arrivée d'Ubisoft dans la Ville reine, mais ils ne sont pas dupes. À court terme, ils perdront des employés et auront de la difficulté à retrouver les meilleures recrues.

« À long terme, Ubisoft créera un écosystème à Toronto mais à court terme, Ubisoft créera de la pression sur notre recrutement », dit Donald

Henderson, directeur du studio Bedlam Games.

La guerre du recrutement qui s'amorce à Toronto arrive à un bien mauvais moment pour Bedlam Games, qui lance cet automne le premier jeu vidéo de son histoire (*Scratch - The Ultimate DJ*). « Notre ambition n'est pas de devenir un immense studio, mais nous voulons doubler nos effectifs à 120 employés au cours des prochaines années, dit Donald Henderson. Après, nous verrons. »

La directrice d'Ubisoft Toronto, Jade Raymond, se défend bien de vouloir siphonner les meilleurs cerveaux de ses concurrents torontois. Son plan? Séduire les Torontois exilés à l'étranger qui veulent revenir à la maison, mais pas à n'importe quel prix au plan professionnel. « Il y a d'excellentes universités et écoles d'animation en Ontario, dit-elle. Quand je travaillais pour EA à San Francisco, on recrutait beaucoup de diplômés de Toronto parce qu'ils étaient

les meilleurs. Ça prend des gens qui sont talentueux et qui connaissent les logiciels. Nous ne voulons pas juste remplir des chaises. »

L'ennui, c'est que les PME de jeux vidéo déjà existantes dans la Ville reine s'intéressent aussi aux exilés torontois. « (Contrairement à Ubisoft) nous n'avons pas le temps de former des jeunes, dit Vikas Gupta, PDG de TransGaming. Nous devons avoir des gens d'expérience capables de travailler immédiatement. Nous ne

pouvons pas former des diplômés durant deux ou trois ans. »

TransGaming peut témoigner des difficultés de recruter des employés qualifiés à Toronto: elle vient d'ouvrir un studio à Atlanta. « Nous avons besoin d'une expertise particulière, elle se trouvait dans un studio à Atlanta, dit Vikas Gupta. Comme il aurait été beaucoup plus compliqué de développer cette expertise à Toronto, nous avons préféré nous installer à Atlanta. Dans notre industrie, nous allons où est l'expertise. »

CONCENTRATION D'EMPLOYÉS DANS LE SECTEUR DES JEUX VIDÉO

	CONCENTRATION (par 1000 résidents)	NOMBRE
C.-Britannique	1.30	5842
Québec	0.90	7000
État de Washington	0.45	2986
Canada	0.41	14 043
Californie	0.35	13 041
Massachusetts	0.19	1295
Corée du Sud	0.18	9000
Japon	0.16	20 000
Royaume-Uni	0.13	8300
Scandinavie	0.13	2500
États-Unis	0.10	31 598
Ontario	0.09	1200
Australie	0.09	2000
France	0.04	2500
Chine	0.00	3000
Inde	0.00	2500

Notes

Chiffres d'emploi de 2008 pour le Canada, de 2009 pour les États-Unis et de 2007 pour le reste des pays et des régions géographiques. Les chiffres du Canada et des États-Unis sont ceux de l'Entertainment Software Association. Les chiffres du reste des pays et des régions géographiques proviennent d'un rapport de la firme Secor commandé par l'Alliance numérique.

Sources: Entertainment Software Association (États-Unis), Entertainment Software Association of Canada, Alliance numérique, Interactive Ontario, Secor.

PAS D'INQUIÉTUDE À QUÉBEC

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Le gouvernement Charest n'est pas inquiet des ambitions de l'Ontario en matière de jeux vidéo.

« Nous avons une bonne collaboration (avec l'Ontario), dit Clément Gignac, le ministre québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Nous pouvons être perçus comme des concurrents sur certains dossiers, mais nous sommes des partenaires dans la quatrième région économique en Amérique du Nord. Si les gens peuvent venir s'établir au Canada au lieu de Silicon Valley ou Boston, je trouve ça intéressant. »

Avec un nouveau rival à sa frontière, Québec ne compte ménager aucun effort afin d'attirer d'autres studios dans la province. « Nous allons tout faire pour qu'ils viennent s'installer à Montréal », dit le ministre Gignac.

L'opposition officielle s'étonne de la confiance tranquille du ministre Gignac. « Ce n'est pas l'attitude à avoir. Le ministre du Québec ne doit pas défendre le Canada contre les États-Unis, il doit défendre et protéger Montréal et le Québec par rapport aux autres villes », dit le député péquiste Jean-Martin Aussant, critique de l'opposition officielle en matière de développement économique.

Le gouvernement Charest préfère brandir son bilan. Depuis un an, il a attiré trois nouveaux studios qui créeront 860 emplois à Montréal d'ici 2015. « Nous voyons les efforts de l'Ontario mais la réalité, c'est que nous avons attiré trois joueurs majeurs depuis un an à Montréal », dit le ministre Gignac.

L'Ontario offre un crédit d'impôt de 40 % comparativement à 37,5 % pour le Québec, mais le ministre Gignac estime qu'il a toujours un avantage sur sa collègue ontarienne Sandra Pupatello dans ses négociations avec

attractant au niveau des crédits d'impôt, notamment parce que le gouvernement donne de l'argent *up front*, mais le coût de la vie et les salaires sont plus élevés qu'à Montréal », dit Martin Carrier, directeur du studio de Warner Brothers à Montréal.

Ubisoft compte actuellement 2400 employés au Québec, dont 2100 dans son studio de 250 000 pieds carrés du Mile End. L'entreprise française prévoit créer 600 emplois au Québec d'ici 2013 et 800 emplois en Ontario d'ici 2019. Pourquoi ne pas avoir concentré tous ces nouveaux emplois au Québec? « Il faut

« Le lien entre la culture européenne et américaine se fait davantage à Montréal qu'à Toronto. »

– Clément Gignac, ministre québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

les studios. « Funcom nous a dit qu'ils n'ont même pas regardé Toronto car le talent est à Montréal, dit le ministre Gignac. Le lien entre la culture européenne et américaine se fait davantage à Montréal qu'à Toronto. »

Le dernier venu, Warner Brothers Games, a fait son choix final entre Montréal et Toronto. Pour attirer le studio hollywoodien, le gouvernement québécois a dû verser 7,5 millions en aide directe. « Toronto est un petit peu plus

poursuivre la croissance des efforts de production d'Ubisoft et Toronto semblait être le meilleur choix parmi toutes les candidatures internationales qu'on a regardées et épluchées. La bonne nouvelle, c'est que ça se passe au Canada. Ça a failli aller ailleurs, mais ce sera au Canada », dit Yannick Mallat, PDG d'Ubisoft dans les deux villes.

Yannick Mallat assure que « le plan d'expansion de Toronto n'aura pas d'impact sur celui de Montréal. »

bien décider du sort de l'industrie ontarienne des jeux vidéo. Le trio de décideurs d'Ubisoft dans la Ville reine est jeune, dynamique et déjà célèbre dans le milieu.

Malgré ses 35 ans, la grande patronne Jade Raymond est la grande responsable des succès d'*Assassin's Creed II*, vendu à plus de neuf millions d'exemplaires (voir autre texte en page 16). Ses deux bras droits, le producteur Alexandre Parizeau, 34 ans, et le directeur créatif Maxime Béland, 32 ans, forment un duo aussi efficace qu'inséparable.

Le trio dit ne pas sentir de pression additionnelle dans son studio neuf, bâti grâce aux 263 millions du gouvernement ontarien et au demi-milliard de leur employeur. « Chaque fois qu'on sort un jeu, il y a de la pression », dit Alexandre Parizeau.

En même temps, difficile d'oublier complètement l'ampleur du défi qui les attend. Surtout avec la vue de cet immense studio presque vide. « Pour chaque décision, je dois penser à l'impact sur la croissance du studio, dit Alexandre Parizeau. Il faut une vision à long terme. »

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

LUNDI 13 SEPTEMBRE

K12	BPA 4T: - 7,45\$
Diagnocure	BPA 3T: - 5¢
Budget fédéral (É.-U.)	août: - 95,06\$ juillet: - 103,66\$

JEUDI 16 SEPTEMBRE

Indice des prix à la prod. (É.-U.)	août: 0,3% juillet: 0,2%
Balance au compte courant (É.-U.)	2T: - 125,06\$ 1T: - 109,06\$
Fed de Philadelphie (É.-U.)	septembre: 0,8 août: - 7,7

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

MARDI 14 SEPTEMBRE

Ventes d'auto neuves	juillet: 0,1% juin: 2,5%
Utilisation des capacités	2T: 75,5% 1T: 74,2%
Prod. main-d'œuvre	2T: - 0,5% 1T: 0,7%

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Indice des prix à la consommation (É.-U.)	août: 0,3% juillet: 0,3%
Indice de confiance du Michigan (É.-U.)	septembre: 69,8 août: 68,9

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Indice Empire manufacturier (É.-U.)	septembre: 8,00 août: 7,10
Prix des importations (É.-U.)	août: 0,2% juillet: 0,2%
Production industrielle (É.-U.)	août: 0,2% juillet: 1,0%

LUNDI 20 SEPTEMBRE

Opérations internationales en valeurs mobilières (É.-U.)	septembre: 14 août: 13
--	---------------------------

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

			3			8	1
5			4			2	
				2		6	
	2				4		6
				3	1		
1	4		5				
3				9	8		
7	9			5			
		1				3	

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

1774

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

9	7	4	2	5	8	6	3	1
5	2	3	7	1	6	9	8	4
6	1	8	3	4	9	2	7	5
2	3	9	8	6	4	1	5	7
7	5	6	1	9	3	8	4	2
4	8	1	5	7	2	3	6	9
3	9	7	4	8	1	5	2	6
1	4	2	6	3	5	7	9	8
8	6	5	9	2	7	4	1	3

Par Fabien Savary

1773

MANOIR DE REDPATH CRESCENT

1,6 million enfouis dans une coquille

FRANCIS VAILLES

Andrea Cortellazzi, l'homme du manoir de Redpath Crescent qui vient de faire l'objet d'une perquisition, doit beaucoup d'argent aux investisseurs. Or, *La Presse Affaires* a appris que certains ont eu le privilège de faire reconnaître leur dette par une PME en Bourse.

La firme Neuro-Biotech s'est formellement engagée à rembourser 1,6 million de dollars à divers créanciers privilégiés d'Andrea Cortellazzi. L'information est essentiellement tirée de documents déposés par Neuro-Biotech à la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme américain des opérations boursières.

Mercredi, Neuro-Biotech a fait l'objet d'une perquisition par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans la foulée d'une enquête sur une présumée manipulation boursière. Neuro-Biotech est une nouvelle entreprise qui fait la promotion de tests sanguins pour détecter le stress. Cette coquille est inscrite au Pink Sheet, une Bourse peu réglementée aux États-Unis.

Ni les documents de la SEC ni le promoteur de Neuro-Biotech, Serge Ollu, ne peuvent nous renseigner sur l'identité de ces créan-

ciers privilégiés. *La Presse Affaires* a contacté deux des investisseurs qui ont prêté des centaines de milliers de dollars à Andrea Cortellazzi ou à Serge Ollu, mais aucun n'a eu connaissance de cette transaction.

Bahamas

Cette reconnaissance de dette prend la forme de billets qui portent intérêt au taux de 12 % pour une tranche de 1,13 million de dollars et au taux de 6 % pour autre tranche de 433 128 \$.

Joint au téléphone, Andrea Cortellazzi, l'homme du manoir de Redpath Crescent qui vient de faire l'objet d'une perquisition, a été peu loquace. « Je ne suis pas dans Neuro-Biotech et j'en suis content », a-t-il dit.

À l'origine, ces fonds ont été avancés par des investisseurs et prêteurs pour faire croître, entre autres, la minière M-45. Cette société est l'ancêtre de Neuro-Biotech. En juin, les administrateurs de la coquille boursière ont écarté le projet d'exploration minière de M-45 pour le remplacer par celui de Neuro-Biotech.

Peu avant la mise à l'écart de M-45, les administrateurs ont accepté que la tranche de 433 128 \$ ne soit

plus remboursable à Andrea Cortellazzi ou à ses investisseurs, mais à une firme des Bahamas, appelée Northern Caribbean Star, selon les documents déposés à la SEC. Il n'a pas été possible de connaître l'identité des bénéficiaires de Northern Caribbean Star (NCS).

Cette firme des Bahamas a maintenant un poids considérable dans l'entreprise de biotechnologie. En plus de cette dette, NCS en est depuis peu l'actionnaire à 45 %. Cette participation a été obtenue

en échange de la cession de licences permettant à Neuro-Biotech de commercialiser les tests sanguins servant à détecter le stress.

En plus des 433 128 \$, Neuro-Biotech reconnaît devoir 1,13 million à divers créanciers, qui ne sont pas mentionnés dans les documents de la SEC.

Au téléphone, le promoteur de Neuro-Biotech, Serge Ollu, nous a expliqué que cette somme est due à des créan-

perquisitions à neuf autres endroits à Montréal, Québec et Stoneham concernant les sociétés minières Andréanne et Minéraux Izza.

Le fisc croit que ces deux firmes ont participé à un stratagème illégal avec la participation de Serge Ollu, Denyse Raynault, Marie-Hélène Frigon, Yves Renaud, Marcel Roy, Guy Drouin, Gilles Trembay et Jacques Vallée.

Selon Revenu Québec, Andréanne et ses officiers auraient aidé les souscripteurs d'actions accréditées à faire des déclarations de revenus fausses ou trompeuses. Des particuliers auraient ainsi réclamé indûment 347 000 \$ de déductions pour exploration minière entre 2005 et 2007. Les allégations de Revenu Québec n'ont pas été prouvées en Cour.

AFFAIRE CORTELLAZZI-OLLU

Perquisition à 10 autres adresses

FRANCIS VAILLES

Le manoir de la rue Redpath Crescent, au pied du mont Royal, n'est pas le seul à avoir fait l'objet de perquisitions, mercredi dernier. Dix autres adresses ont reçu la visite des agents de Revenu Québec ou de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le local 497 du 4020 de la rue Saint-Ambroise, à Montréal, a été fouillé par

l'AMF dans la foulée de son enquête sur de présumées manipulations boursières. Ces bureaux abritent Neuro-Biotech. Le promoteur de cette PME, Serge Ollu, a reconnu jeudi dans un entretien avec *La Presse* que la perquisition visait cette entreprise.

De son côté, Revenu Québec indique dans un communiqué qu'en plus du manoir, elle a fait des

AFFAIRES 700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACCESSIBLE À TOUS. Captivant, passionnant et palpitant. Faites fortune. Nouvelle profession sur Internet. Prospectable Agréé. 514-723-5398.

AFFAIRES BOURSÈRES

Apprenez à négocier les actions/options, vivez de la bourse ou augmentez vos revenus. Résidence/bureau. Temps plein/partiel. Formation intensive et suivi personnalisé.

Conférences éducatives gratuites à 19 h:
Laval: 20 sept. - Webinaire: 29 sept.
Québec: 05 oct. (action), 05 oct. (option)

• Cours Actions 1 semaine: Québec - 27 nov.
Mtl: 16 oct., 11 déc., 31 déc. cours et croisière
• Cours Options 3 jours: Mtl - 04 déc.
• Cours Investisseur Actif 1 jour: Mtl - 18 sept.

514.666.0306 / 1.877.309.0123
www.daytradercanada.com

OCCASION D'AFFAIRES possibilité de gagner plus de 10 000 \$/mois. Contactez-nous dès maintenant au: 514-947-9728

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES. Possibilité de gagner jusqu'à 10 000\$ par mois. Contactez-nous au 514-518-4070

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES pour femmes Possibilité de gagner jusqu'à 2 000\$ et plus par mois. Temps plein ou partiel. Conciliez travail et famille. Contactez-nous 514-518-4070

POUR TROUVER. CARRIÈRES

714 FRANCHISES

The UPS Store

SÉMINAIRE GRATUIT SUR LE FRANCHISAGE

Lundi 20 septembre, 19h30
Hôtel Mortagne
1228, rue Nobel, Boucherville

Inscrivez-vous au 1.800.661.6232 ou à www.theupsstore.ca
Les places sont limitées!
Réservez la vôtre dès aujourd'hui!

715 FINANCEMENT

1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

PRÊT HYPOTHÉCAIRE, 1^{ère} et 2^e, résidentiel, locatif, semi-comm., const. Réponse rapide. Sécur Finance 1-877-346-2620. Agent protégé.

POUR TROUVER. CARRIÈRES

Le samedi dans **LA PRESSE**

Ameublement de bureau modulaire

3855\$

Tel quel ***993 \$**

*Exemple de prix par poste, groupe de 4 postes

Teknion • Steelcase • Artopex • Boulevard • Etc.

514 **937-1117**
www.reseaub.com

DEMAIN L'ÉNERGIE

Ne manquez pas notre cahier spécial sur le Congrès mondial de l'énergie lundi dans **LA PRESSE**

Couche-Tard envisage d'offrir plus pour Casey's

MARTIN VALLIÈRES

Alimentation Couche-Tard envisage d'améliorer encore son offre pour la chaîne de dépanneurs américaine Casey's General Stores afin de contrer la proposition du concurrent géant 7-Eleven, confirmée hier par Casey's.

Cependant, Couche-Tard demande à Casey's de retarder «de deux ou trois semaines» sa prochaine assemblée d'actionnaires et lui réclame le plein accès à ses livres comptables.

«Si nous obtenions accès à un processus équitable et que nous avions la possibilité de réaliser une revue diligente (des livres), nous serions prêts à

réviser notre offre à la hausse», affirme le président et chef de la direction de Couche-Tard, Alain Bouchard, dans une lettre adressée hier au conseil d'administration de Casey's.

Le détaillant québécois se dit «déçu» du fait que Casey's ait choisi d'ériger des obstacles pour nuire à son offre de Couche-Tard ou à celle d'une tierce partie.

En acceptant de négocier avec 7-Eleven au sujet d'une possible vente, deux semaines avant son assemblée d'actionnaires du 23 septembre, Casey's semble vouloir «distraire ses actionnaires d'étudier notre offre entièrement financée, et ce, en plein milieu d'une course aux procu-

rations», selon M. Bouchard. «Puisque vous avez entamé le processus visant à analyser une opération de vente concernant Casey's, nous nous attendons à ce que vous nous accordiez la même possibilité d'y prendre part», affirme Alain Bouchard, ajoutant que les dirigeants de Couche-Tard étaient prêts à négocier une transaction «rapidement».

Entre-temps, Couche-Tard a annoncé hier l'achat de 12 magasins de l'enseigne Crystal Flash à Indianapolis, pour un prix non divulgué. Les établissements seront intégrés à l'enseigne Circle K que le détaillant exploite déjà dans le Midwest.

— Avec La Presse Canadienne



PHOTO HARUYOSHI YAMAGUCHI, ARCHIVES BLOOMBERG

Couche-Tard envisage de contrecarrer les plans du géant 7-Eleven.

Desjardins & Cie

Plus de 350 000 entreprises font confiance aux experts de Desjardins. C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

desjardins.com/entreprises



Desjardins

LA PRESSE AFFAIRES

La volte-face de Bell



SOPHIE
COUSINEAU
CHRONIQUE

Encore heureux que Pierre Karl Péleadeu et sa garde rapprochée soient munis de rutilants casques de construction jaunes, comme les téléspectateurs ont pu le voir lors du lancement des services sans fil de Vidéotron sur la chaîne communautaire Vox. Parce que les dirigeants de Quebecor n'ont jamais vu venir la tuile qui leur est tombée dessus hier.

Mais, qui aurait pu prévoir que Bell ferait volte-face pour racheter la totalité des actions de CTV, le plus grand diffuseur au pays?

Une journée après que Vidéotron eut fait une incursion dans le sans-fil, qui a longtemps été son marché de prédilection, Bell a rendu au câblodistributeur québécois la monnaie de sa pièce. L'entreprise montréalaise a racheté toutes les actions de CTV qu'elle ne détenait pas déjà (85%), une transaction de 1,3 milliard de dollars, en excluant la prise en charge de la dette de 1,7 milliard.

«C'est une journée historique pour Bell», a dit son président et chef de la direction, George Cope. Et comment.

BCE s'était départi du gros de ses actions dans le diffuseur

CTV en 2005. Le grand patron de l'époque, Michael Sabia, avait choisi de recentrer l'entreprise sur les services de télécommunications purs, reniant la stratégie de convergence entre les contenus et les plates-formes de diffusion qui avait été pilotée par Jean Monty.

En 2000, BCE avait acquis pour 2,3 milliards de dollars un diffuseur moins imposant que CTV ne l'est aujourd'hui. Car CTV chapeaute maintenant les chaînes télé spécialisées de CHUM et 34 stations de radio, dont la station FM la plus écoutée au pays.

C'est donc au tour de Michael Sabia de voir sa stratégie répudiée. Mais ce dirigeant qui a été parachuté à la tête d'une Caisse de dépôt et placement du Québec en pleine dérive pourrait difficilement s'en plaindre, compte tenu de la participation de 45% de l'institution dans le groupe Quebecor Media, qui a toujours gardé le cap sur la convergence.

Alors qu'il roulait vers le Maine, hier matin, Jean Monty a reçu un courriel de George Cope. «Je crois que ceci pourrait vous intéresser», ironisait le grand patron de Bell.

Jean Monty, qui a démissionné au printemps de 2002, avait du mal à cacher sa satisfaction devant la tournure inattendue des événements. «Cela me reconforte de voir que l'entreprise va de l'avant plutôt que de l'arrière en vendant des actifs», a-t-il dit en entrevue téléphonique.

«CTV donne à Bell le même arsenal pour faire face aux compagnies de câble», a-t-il ajouté. Néanmoins, il trouve «regrettable» que l'entreprise ait perdu tout ce temps. BCE se trouve à la remorque d'une stratégie dont elle était l'une des pionnières.

Bell a rendu au câblodistributeur québécois Vidéotron la monnaie de sa pièce.

Il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée, veut le diction. «Pour revenir sur une décision et défaire ce qui a été fait, cela prend du *guts*», juge toutefois Jean Monty, en louant le «courage» dont George Cope et le conseil d'administration de BCE ont fait preuve.

Pour justifier cette acquisition de BCE que des analystes, toujours aussi allergiques à la convergence, mettent en doute, George Cope ne parle pas tant d'audace que de circonstances qui ont changé, surtout depuis un an. Shaw a racheté le réseau Global et les chaînes spécialisées de Canwest Global Communications. Le câblodis-

tributeur américain Comcast a mis la main sur NBC Universal, ancienne filiale de divertissement de General Electric. Ainsi, la propriété des télédiffuseurs se trouve plus en plus aux mains de sociétés de télécommunications, qui disposent de nouvelles plates-formes comme les téléphones intelligents, les iPad et autres tablettes pour rentabiliser la vidéo.

Cette réalité impose un certain pragmatisme plutôt qu'une conversion à la convergence. D'ailleurs, ce *buzzword* du début des années 2000 ne figure nulle part dans les documents de

BCE, où il est plutôt question d'intégration verticale.

«Si je suis pris pour acheter du contenu de concurrents, disons que ma position de négociation n'est pas très forte. Ce n'est pas prudent d'être à la merci d'entreprises avec qui nous rivalisons tous les jours pour gagner des clients», dit George Cope.

Au cours de l'année en cours, Bell devrait dépenser 600 millions de dollars pour acquérir de la programmation télé. Ce poste enfle d'ailleurs de 10% par année depuis cinq ans.

Tout comme Vidéotron, BCE pourra offrir à ses abonnés du câble, de l'internet et du

sans-fil ses contenus exclusifs. CTV, qui cartonne avec les Jeux olympiques de Vancouver, détient encore les droits de diffusion des Jeux d'été de 2012 à Londres. Surtout, sa chaîne spécialisée RDS a les précieux droits de diffusion des matchs du Canadien de Montréal jusqu'en 2012-2013.

En revanche, avec l'exception notable de RDS, CTV ne dispose d'aucun autre contenu en français pour aider Bell à séduire les Québécois. À moins que Bell ne revienne au capital de l'ancienne TQS, alias V, ce qui serait un (autre) retournement ahurissant!

Chez les grandes entreprises de télécommunications du pays, seule Telus fait maintenant bande à part, ne produisant pas ses propres contenus.

CTV est rentable et embellira les résultats de BCE dès le jour 1. Mais tout n'est pas acquis, loin de là. Si les chaînes spécialisées font de l'argent comme de l'eau, il en va tout autrement de la télé généraliste. La reprise de la publicité pour les chaînes généralistes sera faible (2%) l'année prochaine, prévoient d'ailleurs les analystes de Capitaux Scotia.

De plus, si la diffusion de vidéos, d'émissions et de films sur les nouvelles plates-formes (ordinateur, sans-fil, tablette) se fait au détriment des activités de télédistribution (par câble ou par satellite), les sociétés de télécoms risquent de cannibaliser leurs revenus.

La convergence 2.0 doit encore faire ses preuves. Mais, cette fois-ci, tout le monde ou presque est dans le même bateau.

Pour joindre notre chroniqueuse: sophie.cousineau@lapresse.ca

BCE contre-attaque en s'emparant de CTV

BCE
suite de la page 1

Or, au lancement jeudi de la téléphonie mobile de Vidéotron, en concurrence directe de Bell mobilité, les patrons du câblodistributeur ont vanté la capacité de leur nouveau réseau 3G de diffuser en direct des matchs du Canadien et des chaînes de sports comme RDS pour attirer de nouveaux abonnés.

Mais hier, au cours de la téléconférence d'analystes, le président et chef de la direction de BCE, George Cope, a tenu à tempérer les ambitions de son concurrent.

Il a souligné que le rachat complet de CTV et de chaînes comme TSN et RDS visait notamment à en privilégier l'accès aux clients de Bell Canada en télé par satellite, internet et téléphonie mobile.

«Nous n'aurons aucune obligation d'offrir quoi que ce soit à nos concurrents dans la téléphonie mobile, que ce soit en sports ou en informations», a indiqué M. Cope, avant de rappeler que BCE est aussi participant minoritaire à la propriété du Canadien de Montréal.

«Avec cette propriété, et celle prochaine de la chaîne RDS, nous obtiendrons un levier de développement (au Québec) que nous entendons faire fructifier le plus possible à notre avantage.»

Pour sa part, le président sortant de CTVglobemedia,



PHOTO RYAN REMIORZ, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Selon Maher Yaghi, analyste en télécoms chez Valeurs mobilières Desjardins à Toronto, l'achat de CTV par BCE s'annonce positif dans cette nouvelle vague de convergence.

Ivan Fecan, a rappelé aux analystes que plusieurs ententes de redistribution de chaînes comme TSN et RDS venaient à terme en fin d'année.

«Pour la suite, selon le cadre réglementaire, nous entendons obtenir les meilleurs deals pour l'intérêt de BCE», a indiqué M. Fecan.

Appelée à commenter ces déclarations, la vice-présidente de Vidéotron responsable de la nouvelle filiale de téléphonie sans fil, Manon Brouillette, a préféré s'abstenir.

Accueil mitigé

Entre-temps, du côté des investisseurs boursiers, l'annonce a été accueillie sans grand enthousiasme. Les actions de BCE ont enregistré un gain à peine équivalent à celui de l'indice phare de la Bourse de Toronto, soit 0,4%, pour terminer à 32,99\$.

Pourtant, en expliquant la transaction, les dirigeants de BCE ont insisté sur des paramètres financiers qu'ils estiment avantageux. À 9,9 fois le bénéfice d'exploitation, le prix convenu pour l'achat de 85%

du capital-actions de CTV qui manquait à BCE se comparerait bien avec des transactions semblables conclues récemment.

Entre autres, on a fait allusion à l'achat des actifs télévisuels du groupe déchu Canwest Global par le câblodistributeur Shaw Communications, dans l'ouest du Canada.

Mais de l'avis d'analystes, les investisseurs entretiennent des doutes quant aux milliards investis par des entreprises de télécoms comme BCE pour acheter des producteurs de contenu. D'autant plus que ce type de «convergence» entre médias et télécoms s'est déjà avéré une aventure très coûteuse, notamment chez BCE il y a quelques années.

«Pour le moment, on ne peut pas être *bullish* avec les perspectives de synergie et de revenus de cette transaction de BCE pour CTV», a commenté Greg MacDonald, analyste en télécoms à la Financière Banque Nationale à Toronto.

«Il y a du scepticisme envers la convergence. Des investisseurs auraient préféré que BCE utilise ses liquidités pour racheter de ses actions.»

Mais, selon Maher Yaghi, analyste en télécoms chez Valeurs mobilières Desjardins à Toronto, l'achat de CTV par BCE s'annonce positif dans cette nouvelle vague de convergence.

«Avec ce qu'ont fait ses concurrents (Vidéotron, Shaw, Rogers), une telle transaction

LA TRANSACTION EN BREF

AVANT

CTVglobemedia
Réseau CTV et Globe & Mail

35% : famille Thomson
25% : fonds Teachers'
20% : Torstar
20% : BCE

APRÈS

CTV
100% : BCE

GLOBE & MAIL

85% : famille Thomson
15% : BCE

Prix de vente de CTV en 2001 : 2,3 milliards
Prix de vente de CTV en 2010 : 1,3 milliard / 85% des parts

Sources : BCE, Bloomberg, archives La Presse, La Presse Canadienne

devenait nécessaire pour Bell pour ne pas être laissée en arrière. C'est un geste stratégique alors que la technologie de télédiffusion par téléphonie et internet mobile est sur le point de connaître une accélération majeure», selon M. Yaghi.

NOKIA

Un Canadien à la tête du géant finlandais

AIRA-KATARIINA
VEHASKARI
AGENCE FRANCE-PRESSE

HELSINKI — Le numéro un de la téléphonie mobile, Nokia, a choisi hier de nommer à sa tête un patron venu du monde de l'informatique, le Canadien Stephen Elop, transfuge de Microsoft, pour tenter de contrer ses concurrents plus innovants dans le marché du téléphone multifonctions.

M. Elop, 46 ans, remplace à partir du 21 septembre Olli-Pekka Kallasvuo qui était menacé depuis plusieurs mois pour des résultats insuffisants, notamment dus aux difficultés de Nokia à trouver la parade à l'iPhone d'Apple, l'Android de Google et le Blackberry de RIM sur le marché haut de gamme et

lucrative des téléphones dits intelligents.

«Il est temps d'accélérer le renouvellement de l'entreprise, d'apporter une nouvelle direction avec des compétences et des forces différentes pour conduire l'entreprise au succès», a expliqué le président du conseil d'administration, Jorma Olilla, dans un communiqué.

Il a ensuite précisé en conférence de presse que le processus de recherche d'un nouveau patron avait été «lancé en mai dernier».

M. Elop a reconnu qu'il prenait les rênes du numéro un mondial de la téléphonie mobile à un moment où ce secteur était en pleine effervescence.

«Il y a, dans le monde technologique, des moments

critiques où se produisent des changements fondamentaux (...) Aujourd'hui, en ce moment même, nous traversons un de ces moments», a-t-il déclaré à la presse.

«Je suis persuadé que nous parviendrons ensemble à continuer de fournir des produits innovants répondant aux besoins de la clientèle», annonçait-il dans le communiqué publié plus tôt.

Résultats en baisse

Nokia peine justement à satisfaire le public dans ce domaine et a annoncé en juillet pour son deuxième trimestre une baisse de 40% de son bénéfice net.

«Ce qui a surpris Nokia, c'est la vitesse à laquelle le marché a évolué. Apple est arrivé avec une façon complètement nouvelle d'utiliser les mobiles et le

Google Android a suivi de très près», selon un analyste de la Pohjola Bank, Hannu Rauhala.

Le géant finlandais a eu du retard à l'allumage et, depuis, ne cesse de courir après ses concurrents. Son premier modèle capable de réellement rivaliser ne sera commercialisé que plus tard en septembre, a souligné M. Rauhala.

C'est pourquoi l'arrivée de M. Elop est, selon lui, la preuve que Nokia a pris en compte la mutation du marché où le téléphone mobile «n'est plus simplement un combiné, c'est devenu un outil de services et de systèmes d'exploitations».

«Nokia cherche désormais un leader plus orienté vers le software», a-t-il ajouté.

Mais le choix de M. Elop ne convainc pas tout le monde. «Je ne suis pas certain qu'il

amène des compétences spécifiques qui régleront les problèmes de Nokia», affirme dans un communiqué un analyste de Gartner, Nick Jones, en relevant que «Microsoft avait beaucoup de problèmes comparables à Nokia en matière d'innovation».

Rumeur

La venue d'un transfuge de Microsoft ouvre néanmoins la perspective d'une alliance avec Nokia, face à Apple et Google, souligne-t-il.

Avant de rejoindre Nokia, M. Elop, informaticien de formation, présidait la division Affaires de l'américain Microsoft. Auparavant, il avait occupé des postes de direction dans différentes sociétés informatiques américaines (Juniper Networks, Adobe Systems et Macromedia).

M. Kallasvuo, salué par le conseil d'administration pour ses «30 années passées chez Nokia», quittera ses fonctions le 20 septembre, mais son départ du conseil d'administration entre en vigueur immédiatement, a précisé le groupe.

CME | WEC
MONTRÉAL 2010



WORLD ENERGY COUNCIL
CONSEIL MONDIAL DE L'ÉNERGIE
worldenergy.org

En marge du
**21^e CONGRÈS MONDIAL
DE L'ÉNERGIE**
au Palais des congrès

*Prenez part, vous aussi,
au plus grand événement
multi-énergie de la planète,
qui réunit à Montréal
3500 leaders mondiaux.*

expo énergie

MONTRÉAL 2010

Pour un monde d'énergie en mouvement

Présenté par

DESSAU

13 au 16 septembre 2010, de 9h30 à 17h30
Complexe Desjardins, Montréal

Exposition thématique

portant sur l'habitation, la consommation
et le transport, incluant la présentation
de véhicules éco-énergétiques

Conférences-midi gratuites

avec des personnalités du monde
de l'énergie

**Véhicules électriques,
hybrides et solaires
en démonstration**



ANDRÉ BOISCLAIR, MPA, ASC

Porte-parole,
Expo Énergie Montréal 2010

Commanditaires hôtes



Energy Council of Canada
Conseil canadien de l'énergie

wecmontreal2010.ca/fr

Nos partenaires

Canada

Québec

RioTintoAlcan

ABB

SNC-LAVALIN

EDF

hp

HATCH

KPMG

SIEMENS

eni

TOTAL

RSJ

CAPP
CANADIAN ASSOCIATION
OF PETROLEUM PRODUCERS

ERNST & YOUNG

GDF SUEZ

ALSTOM

Schneider
Electric

VALERO

SUNCOR

Duke
Energy

SAP

PRICEWATERHOUSECOOPERS

CIMA

ExxonMobil

LA PRESSE
cyberpresse.ca

THE GLOBE AND MAIL

VALERO

GazMétro

AECOM

Québec

DESSAU

IBM

MERCURIA

Verbundnetz
Gas AG

CNBC

Energie2point0.com

FT
FINANCIAL
TIMES

POUR LA SEMAINE SE TERMINANT LE 11 SEPTEMBRE

PLUS-VALUE

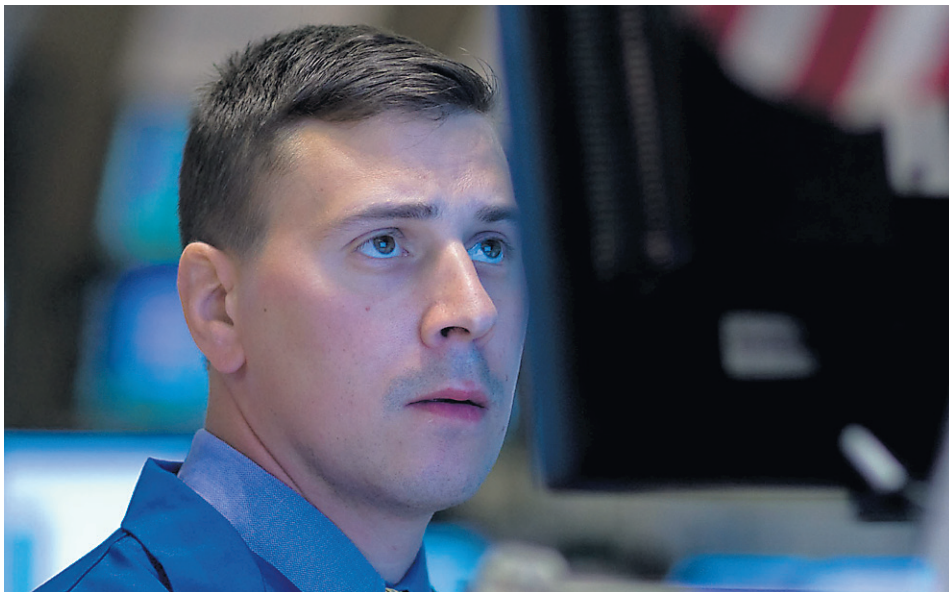
POUR MIEUX GÉRER VOS PLACEMENTS



« Même si l'économie a renoué avec la croissance (...) le trou que la récession a laissé était immense, et les progrès sont douloureusement lents. »

— Le président des États-Unis, Barack Obama

PHOTO PABLO MARTINEZ MONSIVAIS, AP



EXODE BOURSIER

LES PETITS INVESTISSEURS DÉLAISSENT LES ACTIONS



STÉPHANIE GRAMMOND

Échaudé par la bulle des technos et la crise du crédit, Jean-Sébastien a fait le ménage dans son portefeuille lorsqu'il a vu la crise des finances publiques se dessiner en Europe, au printemps dernier.

« J'ai décidé de tout bazarder », raconte l'investisseur de 37 ans. « On a vu ce qui s'est produit avec les banques pendant la crise du crédit. Maintenant, c'est la même chose, mais avec des pays », s'est-il dit.

Pour la première fois de sa vie, cet amateur de sports extrêmes a acheté des titres parfaitement sûrs: des obligations. Jusqu'ici, il ne craignait pas d'investir uniquement à la Bourse. Il était convaincu, comme tant d'autres investisseurs avertis, que les actions lui offriraient un rendement

supérieur à long terme, en contrepartie d'un niveau de risque accru. Il s'est ravisé.

Désormais, les titres à revenus fixes forment le tiers de son portefeuille. Pour le reste, il s'en tient à des fonds négociés en Bourse (FNB) de grandes sociétés à dividende élevé. La dernière décennie lui a démontré qu'il est très difficile de sélectionner les titres gagnants. « J'ai eu l'honneur d'acheter des actions de Nortel le jour où elles coûtaient le plus cher de toute leur histoire, à 123 \$ », dit-il d'un ton cynique. C'était le 26 juillet 2000. Dix ans plus tard, le titre ne vaut plus un sou.

Beaucoup d'investisseurs sont devenus sceptiques, après une décennie de misère en Bourse: outre la bulle techno, il y a eu les scandales comptables (Enron, WorldCom, etc.), les fraudes d'investissement d'une ampleur sans précédent (Madoff aux États-Unis, Norbourg au Québec), la crise du crédit, la grande récession...

Le clou dans le cercueil

Mais pour plusieurs, le clou dans le cercueil a été le krach éclair du 6 mai dernier. Ce jour-

là, le Dow Jones s'est effondré de 1000 points en quelques minutes, avant de rebondir. Quoiqu'on ignore encore l'élément déclencheur du krach, on sait que les techniques de négociation électronique d'investisseurs sophistiqués ont provoqué un effet boule de neige.

« J'ai eu l'honneur d'acheter des actions de Nortel le jour où elles coûtaient le plus cher de toute leur histoire, à 123 \$ », dit Jean-Sébastien, investisseur de 37 ans, d'un ton cynique. C'était le 26 juillet 2000. Dix ans plus tard, le titre ne vaut plus un sou.

« C'est symptomatique d'un marché boursier où les fluctuations ne dépendent pas tant de l'économie réelle que de transactions préprogrammées », considère Jean-Sébastien.

Le krach inexplicable a accéléré l'exode des particuliers de la Bourse. « Les maisons de courtage nous disent que leurs clients – les investisseurs individuels – se retirent des marchés depuis le 6 mai », a déclaré la présidente de la Securities and Exchange Commission

(SEC), Mary Schapiro, dans un discours prononcé à New York, lundi.

Au Canada, les particuliers ont aussi déserté les parquets. « En mai, juin et juillet, il y a eu des ventes très importantes de fonds communs d'actions », indique Jack

seurs de détail ont fui vers des actifs plus sécuritaires. Mais il n'y a aucune façon de savoir si cela dépend uniquement du krach éclair car plusieurs autres facteurs ont joué un rôle », expose M. Rando.

La décennie perdue

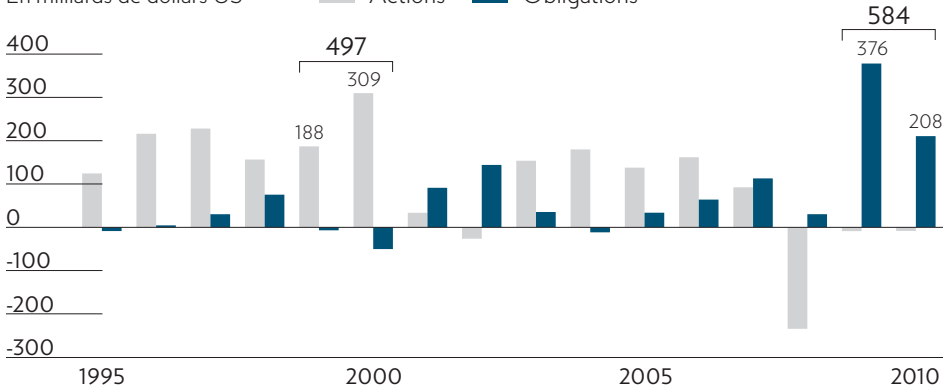
« Le délaissement des actions par les investisseurs particuliers est une tendance qui se dessine depuis trois ans, surtout aux États-Unis », observe Stéphane Marion, économiste et stratège en chef à la Financière Banque Nationale.

Les investisseurs américains quittent les fonds d'actions et jettent leur dévolu sur les obligations. Depuis le début de 2009, ils ont acheté pour 584 milliards de dollars de fonds d'obligations. C'est davantage que la somme de 497 milliards qu'ils avaient injectée dans les fonds d'actions au plus fort de la bulle des technos, en 1999-2000, souligne Vincent Delisle, stratège chez Scotia Capitaux.

En 10 ans, les investisseurs ont perdu leur appétit pour le risque, confirme une étude de l'Investment Company

LE CULTE DES OBLIGATIONS A REMPLACÉ LE CULTE DES ACTIONS

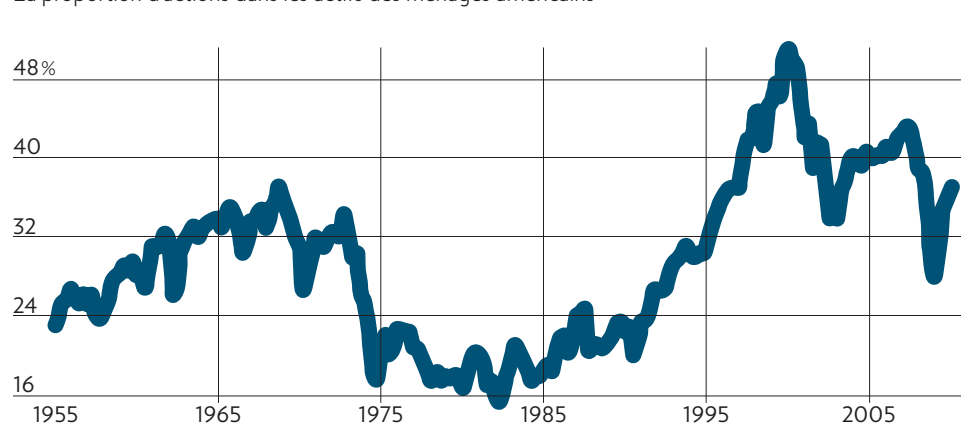
En milliards de dollars US



Source: Scotia Capitaux

LES MÉNAGES ONT RÉDUIT LE POIDS DES ACTIONS

La proportion d'actions dans les actifs des ménages américains



Source: Financière Banque Nationale



UN GRAPHIQUE VAUT 1000 MOTS

Une bulle obligataire?

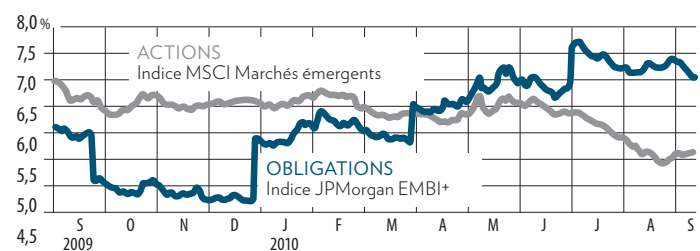
Les Bourses des marchés émergents sont mûres pour un nouvel épisode haussier tandis que le rendement des titres de dettes émis par les pays en voie de développement pointe vers le bas, selon

Geoffrey Dennis, stratège chez Citigroup. «Il y a peut-être une bulle dans le marché obligataire, mais pas dans celui des actions», résume l'analyste. Le rendement des Bourses émergentes a grimpé

de 1,6 points de pourcentage à 7,05% cette année, alors que celui des obligations a touché son niveau le plus faible de l'année le mois dernier.

— D'après Bloomberg

PAYS ÉMERGENTS: MARCHÉS BOURSISERS C. OBLIGATAIRES



Source: Bloomberg et JPMorgan Chase



PHOTOS JIN LEE, BLOOMBERG

Institute (ICI). Le changement est particulièrement frappant chez les jeunes de moins de 35 ans. En 2000, 30% d'entre eux étaient prêts à prendre un risque d'investissement significatif. En 2009, cette proportion avait fondu à 22%.

Rien d'étonnant: «L'appétit pour le risque évolue en fonction des rendements passés», dit M. Delisle. Or, la Bourse américaine a offert un rendement exécrable et les obligations ont été le refuge ultime.»

En effet, la Bourse américaine (S&P 500) a fondu de 1,6% en incluant le dividende. En dollars canadiens, la baisse est encore plus prononcée (-4,8% annuel composé).

Au Canada, la situation est moins dramatique. L'indice de la Bourse de Toronto a connu un rendement total de 3,3% par année, sur 10 ans. Mais cela reste bien en dessous du rendement des titres à revenus fixes canadiens: 5,3% sur 10 ans.

Bref, les épargnants ont fait plus d'argent avec les obligations et ils n'ont pas eu à vivre les montagnes russes de la Bourse.

La fin du culte des actions

Mais l'exode des investisseurs n'est pas seulement le résultat d'un long cycle boursier défavorable.

Habituellement, les petits investisseurs retrouvent la confiance lorsque l'économie sort de la récession. Pas cette fois. La Bourse s'est redressée depuis son creux de 2009. Les profits des sociétés sont de retour. Mais pas le moral des épargnants.

Pourquoi? «Il y a une tendance démographique, répond M. Marion. Les deux tiers des fonds communs américains sont détenus par la génération des baby-boomers, une cohorte qui approche de la retraite. Ils commencent à sécuriser leurs actifs.»

C'est une tendance lourde qui s'inverse. Dans les années 50, la proportion d'actions détenue par les ménages américains représentait environ 25% de leurs actifs financiers. Le poids des actions a gonflé jusqu'à 50% au début de 2000, pour retomber à 36% aujourd'hui.

«Avec la reprise, on observe que les gens ne veulent plus laisser cette proportion-là remonter aussi haut. Quand la Bourse monte, ils vendent et redéploient l'argent ailleurs», dit M. Marion.

Ce rééquilibrage est un phénomène inusité... qui ne fait que commencer, selon certains. Le stratège du géant américain Citigroup a même annoncé la mort du culte des actions et proclamé l'avènement du nouveau culte des obligations. Ce changement d'attitude pourrait entraîner le retrait de 1900 milliards US des marchés boursiers, selon Citigroup.

Si certains s'inquiètent de cette prédiction, d'autres rappellent que le magazine *Business Week* a déjà consacré sa couverture à «La mort des actions». C'était en août 1979. L'inflation avait ravagé les marchés financiers et le moral des investisseurs. Mais peu après, la Bourse a amorcé un long cycle haussier.

3,3%

L'indice de la Bourse de Toronto a connu un rendement total de 3,3% par année, sur 10 ans. Mais cela reste bien en dessous du rendement des titres à revenus fixes canadiens: 5,3% sur 10 ans. Au États-Unis, la Bourse américaine (S&P 500) a fondu de 1,6% en incluant le dividende. En dollars canadiens, la baisse est encore plus prononcée (-4,8% annuel composé).

COMMENT RESTER À FLOT QUAND LA BOURSE TANGUE?

1 Oubliez le *buy and hold*, cette stratégie qui consiste à conserver des titres à très long terme. «Le marché bouge de façon tellement violente, il faut être prêt à réévaluer son portefeuille», dit Vincent Delisle, de Scotia Capitaux. Optez pour une approche tactique plutôt que passive.

2 Conservez davantage de liquidités dans votre portefeuille pour être prêt à saisir les occasions de placement.

3 Sélectionnez des actions de sociétés qui versent des dividendes élevés et en croissance (fiducies immobilières, banques, sociétés de télécommunications, etc.). Si le marché stagne, vous toucherez au moins le rendement du dividende.

4 Favorisez les marchés émergents: «À l'avenir, 50% de la croissance mondiale viendra des pays émergents», souligne Stéfane Marion, de la Financière Banque Nationale.

5 Privilégiez la Bourse canadienne qui continuera de surperformer, prévoit M. Delisle. Forte en ressources naturelles, la Bourse canadienne profite de l'essor des pays émergents, par la bande.

6 Achetez un panier bien diversifié d'obligations de sociétés. Leur taux d'intérêt est supérieur à celui des obligations gouvernementales.

— Stéphanie Grammond

SUR LE RADAR

Chaque samedi, un financier différent répond à nos questions. Il donne sa lecture des marchés, offre son point de vue sur la Bourse et lance quelques conseils d'investissement. Cette semaine, **François Bourdon, de Fiera Sceptre.**

La bonne surprise du dollar américain

STÉPHANIE GRAMMOND

Q: À votre avis, quel est l'événement le plus important des derniers jours à la Bourse?

C'est la baisse du marché obligataire canadien qui a perdu environ 1% depuis le début de septembre, alors qu'il avait gagné 4,5% en cinq mois. Ce sont surtout les obligations à court terme qui ont été frappées, à cause de la hausse du taux directeur qui n'était pas complètement anticipée (ndrl: le taux est passé de 0,75% à 1% cette semaine) et du ton relativement ferme de la Banque du Canada.

Les investisseurs croyaient que le Canada subirait les contrecoups des États-Unis. Mais au Canada, les consommateurs vont dans les centres commerciaux, ils achètent des maisons. La dynamique est complètement différente des États-Unis.

Q: Quel indicateur surveillez-vous le plus attentivement en ce moment?

La clé, pour nous, c'est le consommateur américain. C'est là où ça va se jouer. Généralement, la consommation se fait par l'entremise des importations. Alors, il faut surveiller le compte courant américain. La balance commerciale chinoise est aussi un indicateur important, car les exportations chinoises reflètent la santé du consommateur américain. Aussi, les conteneurs en partance de l'Asie qui sont en direction du port de Long Beach, en Californie, donnent la mesure des biens vendus aux États-Unis.

Pour l'instant, tous ces indicateurs ne démontrent pas un ralentissement de la consommation aux États-Unis, ce qui nous permet d'être optimistes. S'il y avait une défaillance, à ce niveau-là, il faudrait agir rapidement.

Q: Que feriez-vous avec 10 000 \$ à investir?

Je suggère trois fonds négociés en Bourse (FNB) inscrits aux États-Unis, parce qu'on croit que le dollar américain va s'apprécier.

→ iShares 3-7 yr Tr. Bond (NY, IEL, 116,29\$US). Les obligations américaines de 3 à 7 ans offrent un rendement de 1,6%. Ce n'est pas énorme, mais la devise pourrait ajouter 15% de rendement.

→ SPDR Utilities E.T.F (NY, XLU, 31,45\$US). Les sociétés américaines de services publics sont réglementées à 70%, si bien que leur rendement est établi par le gouvernement. De plus, les titres – qui versent environ 4% de dividendes – profiteront de la quête de rendement courant, un phénomène très important.

→ PowerShare DB Agriculture (NY, DBA, 27,08\$US). On aime aussi les denrées comme le blé, le soya, le maïs! C'est toujours le thème de la demande grandissante de la population mondiale. Mais aussi, les récoltes ont été mauvaises cette année et c'est probablement pire qu'on pense.

Q: Quel placement évitez-vous à tout prix?

Les obligations gouvernementales sont surévaluées, particulièrement au Canada. On croit que la Banque du Canada continuera d'augmenter les taux. Il faut être très prudent avec les obligations de 5 à 10 ans, qui seront les plus durement frappées.

Et, c'est peut-être caricatural, mais je ne toucherais pas à des obligations grecques de plus de deux ans, car le filet de sécurité de la Banque centrale européenne disparaîtra dans deux ans et demi.

Q: Qu'est-ce que les marchés sous-estiment le plus présentement?

Bien des gens s'attendent à ce que le dollar américain tombe en chute libre. Nous pensons le contraire. Le dollar américain sera l'une des devises les plus attrayantes au cours de la prochaine année.

Tous les pays veulent une devise plus faible, afin de stimuler leurs exportations. Or, les États-Unis ne sont pas aussi dépendants des exportations que le Japon, et ils se trouvent dans une situation moins mauvaise que l'Europe. Ça devrait aider le dollar. En plus, d'autres phénomènes favoriseront l'entrée d'argent aux États-Unis, notamment les mesures mises en place par le président Obama pour aider les PME et rapatrier des actifs étrangers.

Nous croyons que le dollar canadien pourrait perdre environ 15% face au dollar US, pour se situer entre 82 et 85 cents US, alors que le consensus voit le dollar à parité.

À titre de chef adjoint des placements,

François Bourdon veille à la répartition d'actifs et la gestion des devises chez Fiera Sceptre. Issue de la fusion entre Fiera Capital et Sceptre Investment, la société montréalaise gère 30 milliards d'actifs traditionnels (actions et obligations) et alternatifs (fonds de couverture et d'infrastructure).



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE



LA PRESSE AFFAIRES

SOUS LA LOUPE

La vie est incertaine... mais peut être longue

MARC TISON

La vie est incertaine et il ne faut pas trop tarder avant d'en profiter.

C'est là la préoccupation de Denise et Richard qui, âgés de 57 et 60 ans, aspirent à une retraite rapide.

Denise aimerait y parvenir en 2011. Elle toucherait alors une rente de retraite d'environ 4300 \$ par année, équivalant à 11 % de son salaire de 39 000 \$. Richard réduirait sa semaine de travail de moitié dès maintenant, et son salaire de même, qui passerait ainsi de 80 000 \$ à 42 000 \$. Il attendrait à 65 ans pour prendre sa retraite complète, avec la rente de 56 000 \$ qui l'accompagnera.

Ils prévoient vendre leur copropriété en 2012, « pour ne pas avoir à traîner les obligations d'un condo », explique Denise. La propriété vaut 350 000 \$, mais est encore grevée d'une hypothèque de 190 000 \$.

Hormis les paiements hypothécaires, leurs dépenses totalisent environ 5000 \$ par mois, estime Denise. Elle détient 92 000 \$ en REER et CELI. Richard, dont le régime de retraite est nettement plus généreux, ne possède que 1600 \$ dans un CELI.

« Dans l'hypothèse d'une retraite en juin 2011, en aurons-nous suffisamment pour maintenir notre qualité de vie, étant donné que nous visons l'épuisement du capital sur les 20 prochaines années? s'enquiert Denise. Par la suite, nous nous en tiendrons à nos revenus de rentes, si nous nous rendons à cet âge vénérable. »

Longue vie aux retraités

Cet âge vénérable de 80 ans, ils en sont plus près qu'ils ne le pensent.

Car ils ont de fortes chances d'être encore vivants dans 20 ans. Un homme de 60 ans a une chance sur deux d'atteindre 84 ans.

Dans ses projections, le planificateur financier Gaétan Veillette, du Groupe Investors, préfère considérer que chacun des conjoints atteindrait l'âge encore plus vénérable de 90 ans.

Avec les frais de santé qui augmenteront avec l'âge, il ne faut pas non plus escompter une diminution draconienne des dépenses plus loin dans la retraite.

Le planificateur suppose donc que les dépenses resteront stables pendant toute la durée de la retraite de Denise et Richard.

En 2012, la vente de leur appartement leur procurera environ 187 000 \$ en capital frais, mais il faudra ajouter alors un loyer mensuel estimé à 1300 \$. Si Denise et Richard maintiennent leur train de dépenses actuel de 60 000 \$, ils dépenseraient donc, avec un ajustement de 3 % au coût de la vie, environ 84 000 \$ par année en 2014.

À ce rythme, leurs épargnes se trouveraient à sec en 2035, alors que Denise et Richard n'auraient encore que 82 et 85 ans.

« S'ils optent pour un épuisement du capital et survivent à leur patrimoine, ils vivront aux crochets de l'État pour leur subsistance », prévient Gaétan Veillette.

Pour prévenir ce risque, il suggère plutôt que le couple, pendant toute sa retraite, restreigne ses dépenses à 90 % de celles de sa vie active. Les dépenses du couple totaliseraient cette fois 77 500 \$ en 2014.

Comparons les deux programmes. Pour suivre année après année l'évolution de

leur patrimoine, Gaétan Veillette utilise la valeur nette de la succession, calculée comme si les conjoints disparaissaient durant l'année. Il tient compte ainsi des prestations d'assurance vie qui seraient alors versées. Cette mesure soustrait également de la valeur des actifs les frais funéraires et successoraux (10 500 \$ par personne en dollars d'aujourd'hui) qu'il faudrait payer au décès de chacun. Mêmes calculs avec les impôts sur le revenu à acquitter dans l'année du décès. Ces calculs sont répétés pour chaque année.

Par exemple, en 2030, alors que le scénario laxiste montrerait une succession nette de 161 000 \$, le scénario prudent afficherait 394 000 \$.

En 2043, au 90^e anniversaire de Denise, un budget réduit à 90 % aurait produit une succession nette excédant 500 000 \$. Dans ce scénario, « la probabilité qu'ils survivent à leur patrimoine est faible », commente notre planificateur.

En prévision de la retraite prochaine, notre planificateur suggère de répartir le portefeuille d'investissement en trois paniers, en fonction des besoins de décaissement. Le capital nécessaire aux revenus des deux prochaines années sera investi dans un « portefeuille conservateur et accessible, composé surtout de liquidités et de revenus fixes », décrit-il.

Pour les besoins de la troisième à la cinquième année, on choisira un portefeuille équilibré, combinant obligations, actions privilégiées et actions ordinaires.

Au-delà de cinq ans, on prendra en compte les besoins de rendement et la sensibilité du couple au risque...

Celui de vivre longtemps, notamment.

LA SITUATION

Denise et Richard veulent prendre leur retraite dans les meilleurs délais. Ils planifient maintenir leur train de vie actuel, de manière à avoir épuisé leur capital à 80 ans.

« On veut essayer de récupérer un peu de liberté. »

– Denise, 57 ans

LES DONNÉES

Revenu actuel: **39 000 \$**

Rente de retraite prévue: **4300 \$**

REER: **85 000 \$**

CELI: **6700 \$**

Richard, 60 ans

Revenu actuel: **80 000 \$**

Rente de retraite prévue: **56 000 \$**

REER: aucun

CELI: **1600 \$**

Propriété: valeur de **350 000 \$**,

solde hypothécaire de **190 000 \$**.

L'ANALYSE

Un homme de 60 ans a une chance sur deux d'atteindre 84 ans. En réduisant leurs dépenses à 90 % de celles de leur vie active, Denise et Richard atteindront 90 ans avec un patrimoine confortable. Mais il faudra une gestion budgétaire rigoureuse.

« À la retraite, il est facile de ne pas se rendre compte des déviations budgétaires. »

– Gaétan Veillette



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

GAÉTAN VEILLETTE

Fellow administrateur agréé et planificateur financier, Services financiers Groupe Investors

ÉCRIVEZ-NOUS! Vous aimeriez qu'un planificateur financier examine votre situation? Investissement, immobilier, retraite, héritage, impôt, crédit, budget... Quelle que soit la nature de vos questions, écrivez-nous! Les dossiers retenus seront analysés par un spécialiste, dans le cadre de la chronique « Sous la loupe ».

VOICI NOTRE ADRESSE

À vos affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 ou notre courriel: avosaffaires@lapresseaffaires.com

LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS

Des commerçants surfacturent pour l'utilisation de la carte de crédit



STÉPHANIE GRAMMOND

LA SITUATION

Le rachat d'un véhicule à la fin de la période de location.

LE HIC

Le concessionnaire impose des frais de 200 \$ parce que le client veut régler la transaction de 10 000 \$ à l'aide de sa carte de crédit.

« Est-ce que cette pratique est permise? Que fait Visa Canada pour s'assurer que les commerçants ne surfacturent pas? » – Serge Noël

AU BOUT DU COMPTE

Le client a été forcé de payer comptant. Pourtant, la surfacturation est interdite, selon les règles internes de Visa.

Intérêts à 19 %, frais annuels, frais de change... Les cartes de crédit coûtent déjà très cher aux consommateurs. Et voilà que certains commerçants surfacturent les clients qui paient avec leur carte de crédit.

Bien qu'ils soient interdits, ces frais supplémentaires sont

assez fréquents aux États-Unis, au Costa Rica, en République dominicaine, nous ont rapporté des touristes. « Quand on voyage, ce n'est pas du tout respecté », s'exclame Louis, qui a dû verser deux fois 30 \$ en frais supplémentaires pour la réservation d'une maison en Caroline-du-Sud.

Au Québec, certains commerçants font de même. Par exemple, Serge Noël a fait face à des frais de 200 \$ lorsqu'il a voulu racheter son véhicule à la fin de sa période de location, en juin dernier.

Il souhaitait régler la transaction d'environ 10 000 \$ avec sa carte de crédit. Mais Grenier Volkswagen l'a freiné. Au-delà d'une première tranche de 2000 \$ sans frais, le concessionnaire exigeait 25 \$ par tranche de 1000 \$. Pour 8000 \$, le supplément de 2,5 % lui aurait coûté 200 \$.

Il a finalement décidé de payer comptant, après s'être plaint à l'émetteur de sa carte de crédit qui n'a pas donné suite. Pourtant, les règles internes de Visa et de MasterCard interdisent cette pratique. « Nous croyons que la surfacturation est néfaste pour les détenteurs de cartes puisqu'elle transfère injustement le coût du paiement électronique sur le dos des consommateurs », a indiqué à *La Presse*, Teri

Broughton, porte-parole de Visa Canada.

Il faut savoir que Visa et MasterCard imposent des frais aux marchands chaque fois qu'un client paie avec une carte de crédit.

Chez Visa, les frais d'interchange varient entre 1,36 % et 1,65 % du montant de la transaction pour les cartes de crédit classique, « Or » ou « Platine ». Ils atteignent 1,56 % à 1,85 % pour les cartes « Infinite » qui offrent plus de récompenses au détenteur.

Au-delà d'une première tranche de 2000 \$ sans frais, le concessionnaire exigeait 25 \$ par tranche de 1000 \$. Pour 8000 \$, le supplément de 2,5 % lui aurait coûté 200 \$.

Les commerçants se plaignent que Visa et MasterCard ont considérablement relevé les frais, ces dernières années. Ils ont l'impression de financer la stratégie de développement des géants du crédit qui attirent la clientèle avec des programmes de récompenses de plus en plus généreux.

« Nous, on a des frais imposés par Visa », explique Louis Grenier, propriétaire de Grenier Volkswagen. C'est pourquoi il n'accepte pas les cartes de crédit pour le rachat

d'un bail, une transaction sur laquelle il ne fait pas de profit, dit-il.

Mais Visa rétorque que les frais d'interchange font partie des coûts généraux d'une entreprise, au même titre que le loyer ou l'électricité. Les commerçants devraient donc intégrer les coûts du paiement électronique dans leurs prix. « Le prix affiché devrait être le prix que les clients paient », insiste M^{me} Broughton.

Visa encourage les Canadiens qui se sont vu

comptant ou avec leur carte de débit. Une solution qui revient un peu au même et qui permettrait de rétablir l'équilibre entre les consommateurs.

Les pauvres subventionnent les riches

En effet, les cartes de crédit privilégiées ont été sévèrement critiquées par la Federal Reserve Bank of Boston, dans une étude publiée en juillet. Avec ces programmes de récompenses, les pauvres subventionnent les riches, disent les auteurs.

Les ménages qui utilisent une carte privilégiée, généralement les familles nantiques, reçoivent 1482 \$US par année en moyenne, démontre l'étude.

Or, les détaillants imposent des frais plus élevés à l'ensemble des clients, puisque leurs prix intègrent les frais de transaction plus élevés des cartes de crédit.

Ainsi, les consommateurs qui paient comptant, souvent des ménages à faibles revenus, se trouvent à financer les primes de ceux qui ont une carte privilégiée. Chaque ménage qui paie comptant transfère ainsi 151 \$US par année.

Vous êtes tombé dans un piège? Vous souhaitez dénoncer des pratiques commerciales douteuses? Faites-nous part de vos problèmes de consommation. Écrivez-nous en fournissant vos coordonnées. Notre adresse :

À VOS AFFAIRES

La Presse / Rédaction, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1K9
Notre courriel: avosaffaires@lapresseaffaires.com
a/s Stéphanie Grammond
514-285-7070

Frustrations terre-neuviennes



CLAUDE
PICHER
CHRONIQUE

Cette semaine, le premier ministre terre-neuvien Danny Williams a piqué une autre sainte colère contre Hydro-Québec, qu'il accuse de manœuvrer pour torpiller le projet de développement hydroélectrique du Bas-Churchill, au Labrador.

Et il ne mâche pas ses mots: selon le reportage de mon collègue Tommy Chouinard, dans *La Presse* d'hier, M. Williams ne déclare rien de moins qu'une «guerre de tous les instants» contre le gouvernement Charest et Hydro-Québec. Une guerre qui s'annonce féroce: «Nous ne ferons pas de prisonniers, croyez-moi!» tonne-t-il. Déjà, il accuse le gouvernement Charest de «miner la fonctionnement de la fédération» et, une fois si bien parti, n'hésite pas, inculpation suprême, à mettre M. Charest dans le même sac que les «séparatistes du Bloc québécois».

Qu'est-ce qui peut bien justifier un tel accès d'ire?

Bon, c'est connu, Danny Williams n'est pas le plus

reposant des politiciens, et ses provocations spectaculaires font partie du paysage politique terre-neuvien. Dans une énorme chicane avec Stephen Harper au sujet de la péréquation (lorsque Terre-Neuve est devenue une province riche à cause de son pétrole offshore, elle a voulu continuer à recevoir des paiements de péréquation), M. Williams a fait enlever tous les drapeaux canadiens des édifices provinciaux. Ensuite, bien que chef du Parti conservateur de sa province, il a tout fait pour nuire aux candidats conservateurs au cours de la dernière campagne fédérale. Le genre tête de cochon, quoi.

Pourtant, on peut comprendre son courroux contre Hydro-Québec.

Terre-Neuve envisage de développer, sur le Churchill, une nouvelle centrale hydroélectrique de taille comparable à l'énorme centrale de Churchill Falls (deux fois Manic-5). La province n'a pas besoin de toute cette électricité. L'idée est de l'exporter

aux États-Unis et en Ontario. Pour cela, il faut passer par le réseau d'Hydro-Québec, qui s'y oppose parce que son réseau est déjà lourdement chargé.

Une autre option serait de contourner le Québec en construisant une liaison sous-marine avec la Nouvelle-Écosse. Mais, comme Terre-Neuve demande au fédéral de l'aider à financer ce projet, Hydro-Québec s'y oppose également en faisant valoir qu'il s'agirait là de concurrence déloyale.

Les Terre-Neuviens se retrouvent assis sur un potentiel hydroélectrique sensationnel dont ils ne pourront jamais profiter tant que le Québec s'y opposera.

Les arguments d'Hydro-Québec sont difficilement attaquables. N'empêche: les Terre-Neuviens se retrouvent assis sur un potentiel hydroélectrique sensationnel dont ils ne pourront jamais profiter tant que le Québec s'y opposera.

Comme on peut s'y attendre, Terre-Neuve a contesté la position d'Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie, qui, il y a quatre mois, a donné entièrement raison à la société d'État québécoise.

Mais la colère de M. Williams a des sources bien plus profondes que le projet du Bas-Churchill. Cela remonte au fameux contrat de Churchill Falls, en 1969, une affaire où les Terre-Neuviens ont l'impression de s'être royalement fait avoir. Et ils n'ont pas tout à fait tort.

En vertu de ce contrat d'une durée de 65 ans, Hydro-Québec s'engageait à acheter l'électricité produite à la nouvelle centrale de Churchill Falls. Il n'y a pas de doute que, sans cet enga-

gement, la centrale n'aurait jamais vu le jour. Or, à l'époque, on ignorait évidemment comment allaient évoluer les prix de l'énergie. Plusieurs spécialistes pensaient même que les prix de l'hydroélectricité étaient appelés à baisser parce qu'une fois la centrale construite, l'énergie ne coûte plus grand-chose à produire.

C'est pour cela que le contrat entre Hydro-Québec et Terre-Neuve prévoit que le prix payé par Hydro sera décroissant avec

le temps. Présentement (je cite ici des chiffres fournis par ma collègue Hélène Baril, spécialiste de ce dossier à *La Presse*), la société québécoise paie l'électricité de Churchill Falls un quart de cent le kilowattheure. Elle le revend 40 fois plus cher à ses clients. Pour les 25 dernières années du contrat, c'est-à-dire entre 2016 et 2041, le prix passera à un cinquième de cent.

Hydro-Québec est mort de rire, les Terre-Neuviens sont fous de rage.

Évidemment, ils ont porté l'affaire devant les tribunaux. La cause s'est rendue jusqu'en Cour suprême, qui a donné raison à Hydro-Québec. Un contrat est un contrat, et il a été dûment signé par les deux parties. Voilà qui peut aider à comprendre le ressentiment de M. Williams. Il exprime tout haut la frustration des Terre-Neuviens, qui voient des milliards de dollars leur glisser entre les doigts. On peut le considérer comme bizarre à l'extérieur de sa province, mais, chez lui, si on se fie aux sondages, la popularité du premier ministre terre-neuvien atteint des sommets. En attendant, ce contrat continuera d'empoisonner les relations entre les deux provinces pendant encore 30 ans, et la blessure, après cela, mettra sans doute bien du temps à se cicatriser.



PHOTO SHAUN BEST, ARCHIVES REUTERS

Si on exclut l'enseignement, les secteurs qui ont embauché en août au Canada sont la construction (notre photo), l'extraction et les services publics du côté des biens, les services professionnels, scientifiques et techniques de même que les administrations publiques du côté des services.

Le marché du travail perd de son tonus

RUDY LE COURS

Même si l'économie canadienne ralentit en synchronisme avec l'américaine, elle compte désormais 12 000 emplois de plus qu'au sommet atteint avant la dernière récession. Jamais autant de Canadiens n'étaient sur le marché du travail que le mois dernier.

Il faudra plusieurs années encore avant que les États-Unis vivent la même situation.

En dépit de l'addition de 35 800 postes de juillet à août, pour un total de 17 216 300, le taux de chômage a grimpé d'un dixième pour s'établir à 8,1 %, selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA) publiées par Statistique Canada, hier.

Au sommet précédent de l'emploi, il s'établissait à 6,1 % seulement. En deux ans, la population active a grandi. Seulement en août, 44 300 personnes sont entrées dans la cohorte des 15 ans et plus. Parmi elle, 53 500 personnes de plus se sont mises à la recherche active d'un emploi. Voilà pourquoi le

taux de chômage a augmenté d'un cran.

Le même phénomène risque fort de se reproduire au cours des prochains mois, puisque le rythme de création d'emplois devrait diminuer aux environs de 10 000 par mois plutôt que la moyenne mensuelle insoutenable de plus de 50 000, de janvier à juin.

Au Québec, première province à avoir tout récupéré, le scénario est analogue. En août,

Au Québec, première province à avoir tout récupéré, l'Enquête sur la population active capte 19 400 emplois de plus en août, ce qui efface en grande partie les pertes de 20 900 encaissées en juillet. Le taux de chômage est resté stable à 8,2 %.

l'EPA capte 19 400 emplois de plus, ce qui efface en grande partie les pertes de 20 900 encaissées en juillet. Le taux de chômage est resté stable à 8,2 %.

«Il faut s'attendre à des résultats moins spectaculaires au chapitre de la création d'emplois de ce côté-ci de la frontière», souligne Joëlle Noreau, économiste principale chez Desjardins. Le plus dif-

ficile reste à faire: faire diminuer le taux de chômage.»

À l'échelle canadienne, les résultats de l'EPA font état de fluctuations insolites dans le secteur de l'enseignement: 68 400 d'emplois de plus en août qui neutralisent les pertes de 65 300 de juillet qui avaient résulté en une perte nette de 9300 emplois.

Si on fait l'abstraction de cette apparente aberration causée par les modèles de

25 000 dans la fabrication, signe que les manufacturiers exportateurs vivent des moments difficiles, et près de 12 000 dans le commerce, le transport et l'entreposage, indice que la consommation ralentit. C'est le pire score en 13 mois.

«Cela suggère que les employeurs sont peut-être plus réticents à grossir leur effectif, compte tenu du ralentissement», affirme Krishen

décélération de l'économie», juge Douglas Porter, économiste en chef adjoint chez BMO Marchés des capitaux.

Si on exclut l'enseignement, les secteurs qui ont embauché en août sont la construction, l'extraction et les services publics du côté des biens, les services professionnels, scientifiques et techniques de même que les administrations publiques du côté des services.

Outre la fabrication, les pertes les plus lourdes sont observées parmi les services aux entreprises, l'hébergement et la culture. En fait, l'emploi a reculé dans 10 des 16 segments observés.

Malgré tout, la masse salariale a continué d'augmenter en août, après avoir bondi en juillet. «Cela porte à 4 % en taux annualisé sa hausse trimestrielle, alors qu'il reste encore un mois à courir, estime Yanick Desnoyers et Matthieu Arseneau, économistes à la Banque Nationale. Il ne fait aucun doute que l'expansion se poursuit au Canada.»

désaisonnalisation qu'utilise l'agence fédérale, le portrait de l'emploi des deux derniers mois change du tout au tout: 56 000 de plus en juillet et 32 600 de moins en août.

On constate aussi que les gains d'août proviennent exclusivement du secteur public et de la cohorte des travailleurs autonomes.

Le secteur privé a supprimé tout près de 40 000 emplois,

Rangasamy, économiste chez CIBC.

Cette observation est apparemment contredite par les données de l'enquête trimestrielle Manpower qui fait état d'une volonté plus grande d'embaucher au prochain trimestre. Reste à voir si les entreprises vont passer à l'acte.

«La toile de fond n'est pas brillante, mais elle reflète la

Avis de qualité

Ministère du Revenu

Successions non réclamées

Le ministre du Revenu du Québec fait connaître, par la publication de cet avis, qu'il a maintenant la responsabilité de liquider des successions ou d'administrer des biens qui n'ont pas été réclamés, pour les personnes mentionnées ci-dessous.

Vous souhaitez obtenir de l'information, faire une réclamation ou avoir accès à l'ensemble des biens non réclamés? Consultez le registre des biens non réclamés dans le site Internet de Revenu Québec, à l'adresse www.revenu.gouv.qc.ca, ou communiquez avec la Direction principale des biens non réclamés, au 1 866 840-6939. Si vous croyez être l'héritier d'une succession ou avoir le droit de réclamer un bien, la procédure à suivre pour faire votre réclamation ainsi que les honoraires qui s'appliquent vous seront expliqués. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamez. Lors de votre démarche, vous devrez prouver hors de tout doute que vous êtes bien le propriétaire, l'héritier ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez. Notez que le règlement d'une succession exige des délais qui varient selon la complexité du cas et qui peuvent s'échelonner sur plusieurs mois.

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un *chercheur d'héritier* (personne ou entreprise dont l'activité consiste à trouver les personnes qui ont droit à un héritage). Sachez que ces personnes peuvent exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que le ministre du Revenu du Québec n'est aucunement responsable des frais que vous pourriez engager auprès d'un *chercheur d'héritier*.

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1 du présent avis. Sur demande écrite d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), une copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le ministre du Revenu du Québec remettra les biens administrés aux propriétaires et aux ayants droit qui se manifestent dans les délais prescrits. Pour réclamer une succession, tout héritier ou ayant droit dispose, en principe, d'un délai de dix ans, à compter de la date d'ouverture de la succession. Pour tout autre bien, le délai de réclamation est illimité, sauf dans le cas des sommes dont le montant est inférieur à 500 \$. Pour ces dernières, le droit de réclamation est limité à dix ans, à compter de leur remise au ministre des Finances.

Le ministre du Revenu du Québec agit conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec.

Note : Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils ont été transmis par les différents détenteurs au moment de la remise des biens ou des produits au ministre du Revenu du Québec.

1. Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès		
ALEXIS, André-Maitre	15, rue Pratt, Longueuil	2006-05-15	HAMEL, Gérard	2005-04-25
ARCHAMBAULT, Thérèse	17, avenue des Ormes, Saint-Basile-le-Grand	2005-01-24	HAMELIN, Martin	2005-07-07
ARSENAULT, Guy	Jardin de Savoie, 1175, rue de Chamonix, appartement 143, Québec	2006-08-07	HATIN, Denis	1997-09-06
AUBIN, Samuel	16, boulevard D'Anjou, Châteauguay	2006-06-09	HÉLIE, Martine	12145, avenue Gaston-Maillet, Montréal
AUDET, Ronald	82, 2 ^e Avenue, Windsor	2006-03-27	HENRY, Danielle	1000, avenue Pratt, appartement 504, Outremont
AUDETTE, Albert	4818, rue des Partisans, appartement 6, Sherbrooke	2006-03-24	HOUE, Louise	6490, rue Fontaine, Sherbrooke
BACON, Adélar	309, rue Principale, Saint-Gabriel-de-Rimouski	2005-12-01	HOULE, Arthur	CHSLD de la Côte Boisée, 4300, rue d'Angora, Terrebonne
BARIBEAU, Hélène	684, route 165, Saint-Ferdinand	1998-11-21	HOULE, Paul-André	290, rue Duchesneau, Drummondville
BARRETTE, Jacques	637, 13 ^e Avenue, Lachine	2006-06-29	HOULE, Pauline	9, rue Centrale, Pointe-des-Cascades
BATES, John-Arthur	340, boulevard Hymus, appartement 147, Pointe-Claire	2006-07-18	HUNNICUTT (CARBONNEAU), Renée	33, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, appartement 804, Montréal
BEAUDIN, Louis	950, rue Grignon, Sainte-Adèle	2005-07-21	HUOT, Sylvain	1375, rue François-Paquin, appartement 2, Terrebonne
BEAUDRY, André	2630, rue Delisle, appartement 3, Montréal	2006-05-10	JACOB, Caroline	924, rue Magnan, Thetford Mines
BEAULIEU, Solange	112, 25 ^e Avenue, Saint-Eustache	2005-11-30	JAMIESON, Claire	Centre hospitalier régional de Lanaudière, 1000, boulevard Sainte-Anne, Saint-Charles-Borromée
BEAUVAIS, Simone	92, rue Taschereau Ouest, Rouyn-Noranda	2006-02-20	JARRY, Pierre	7666, avenue Henri-Julien, Montréal
BEGIN (MASSON), Marthe	733, avenue de l'Alverne, appartement 204a, Québec	2006-07-29	JASLOW, Jeannette	Centre hospitalier gériatrique Maimonides, 5795, avenue Caldwell, Côte-Saint-Luc
BÉLANGER, Richard	8977, rue Notre-Dame Est, appartement 2, Montréal	2006-02-09	JOBIDON, Richard	2020, rue Saint-Désiré, Thetford Mines
BÉLANGER, Yvon	625, rue Saint-Joseph, Farnham	2005-01-26	JOLIBOIS, Gérard (Gerry)	45, rue de l'Ermitage, Victoriaville
BELLEAU, Sylvie	5530, avenue Banville, appartement 1, Québec	2006-02-09	KASPER, John	1895, rue Beaudry, appartement 804, Montréal
BERGERON, Gérard	563, rue Baume, Fort-Coulonge	2006-05-24	KENNEDY, Meiling	627, chemin Duhamel, Pincourt
BERGERON, Réal	55, rue Saint-Joseph, Sainte-Thérèse	2006-04-16	KINGSLEY, Gérard	118, terrasse Locas, Saint-Jérôme
BERGERON, René	2129, avenue du Parc, Dolbeau-Mistassini	2006-03-06	LABRÈCHE, Pierre	133, rue Saint-Nicolas, appartement 5, Saint-Eustache
BÉRIAL, Thérèse	16805, avenue Lapière, Saint-Hyacinthe	2006-05-16	LABRECQUE, Esthel	Centre hospitalier Jacques-Viger, 1051, rue Saint-Hubert, Montréal
BERTHELLETTE, Roger	2300, rue Nicolet, Montréal	2005-01-24	LACAS, Noël	4, rue Amélie-Fristel, appartement 2, Saint-Charles-Borromée
BESSETTE (CANUP), Florence	377, rue de Carillon, Saint-Jean-sur-Richelieu	1998-11-21	LACROIX (MALLETTE), Marie-Claire	2005-09-19
BIBEAULT, Claude	1325, rue Crawford, Verdun	2006-05-04	LACROIX, Micheline	818, rang Saint-Antoine, Laval
BILODEAU (PICOLO), Claude	Les Dominicains de Saint-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, chambre 76, Montréal	2006-02-25	LAFLEUR, Bertrand	2595, rue Sainte-Hélène, appartement 3, Longueuil
	Place Deguire, phase 1, 365, boulevard Deguire, appartement 914, Saint-Laurent	2006-06-08	LAFOND, André	1014, montée Sainte-Julie, Sainte-Julie
BINETTE, Denise		2005-08-13	LAFOND, José	3441, rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières
BLANCHETTE, Marie-Jeanne		2001-04-17	LAFONTAINE, Réal	409, rue du Moulin, Drummondville
BOISJOLY, Jacqueline	12900, rue Notre-Dame Est, Montréal	2005-08-24	LAFONTAINE, Yves	131, rue des Carrières, Grande-Rivière
BOND, Jocelyne	11, rue des Filon, appartement 27, Baie-Saint-Paul	2004-06-02	LAFRANCE, Lorette	295, rue Brébeuf, appartement 2, Gatineau
BOUCHARD, Yvonne	Hôpital de Mont-Joli, 800, avenue du Sanatorium, Mont-Joli	2005-12-06	LAHAIE (DUFORT) (FILLION), Marie-Claire	1550, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec
BOUCHER, Jeannine	138, rue Richelieu, appartement 106, Beloeil	2005-10-14	LANDRY, Colette	7110, avenue de La Devinière, appartement 12, Anjou
BOUGIE, Jeannine	360, rue Moffat, Verdun	2006-02-12	LANIEL, Raymond	1403, rue Plessis, appartement 2, Montréal
BOURGEOIS SWEENEY, Véronique	147, rue Saint-François Ouest, appartement 6, Québec	2006-07-13	LAPIERRE, André	570, rue Chartrand, Terrebonne
BOURGON (BOURDON), Jean-Guy		2005-01-24	LAPIERRE, Gérard	21, rue Forest, Gaspé
BOUTET, Louis	625, rang Saint-David, appartement 37, Sainte-Brigitte-des-Saults	2005-07-22	LAPOINTE, Anne	2415, boulevard Ivanier, Marieville
BOUTET, Marie-Antoinette	Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2601, chemin de la Canardière, Québec	2006-07-05	LAPOINTE, Gaston	12700, 57 ^e Avenue, Montréal
BOYCE, Albert-Malcolm	Manoir Cartierville, 12235, rue Grenet, Montréal	2006-04-04	LAPOINTE, Robert	CHSLD Saint-Georges, 3550, rue Saint-Urbain, Montréal
BROSSEAU, Jeannette Jeanne	11570, rue Notre-Dame Est, Montréal	2006-08-10	LAPOINTE, Steve	161, rue Saint-Laurent, appartement A, Trois-Rivières
BROUILLETTE, Clément	Centre hospitalier régional de Sept-Îles, 45, rue Père-Divet, Sept-Îles	2006-07-29	LAREAULT, Roger	1475, rue Montcalm, Montréal
BRUNET, Denis	5325, avenue Victoria, Montréal	2005-10-23	LARIVÉE, Gilles	3280, rue Esther, appartement 13, Laval
BUDD, Herbert	2410, rue Gold, appartement 407, Saint-Laurent	2004-09-14	LARIVIÈRE, Yves	339, rue Manville Ouest, Asbestos
BULL RADZISZENSKI, Ann	30, rue Sainte-Anne, Saint-Jacques	2006-03-29	LAROCHE, André	6, rue Saint-Joseph, Granby
BUSSIÈRES, Bernard	19605, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe	2006-02-23	LAROSE, Bernard	66, rue Danis, Saint-Jérôme
CABOT, Jean	1037, rue Saint-Vallier Ouest, appartement 3, Québec	2006-04-29	LAFOUR, Réal	253, montée Sanche, appartement 309, Boisbriand
CANTIN, Denis	160, rue des Jonquilles, appartement 5, Saint-Rédempteur	2004-09-13	LAUZIERE, Denise	29, boulevard Saint-Joseph, appartement 202, Châteauguay
CARON, Bertrand	370, rue Desjardins, appartement 2, Granby	2005-04-10	LAUZON, Eusèbe (Euzèbe)	54, rue Saint-Jacques, Oka
CARRIÈRE, Jonathan	344, rue des Cèdres, Sainte-Anne-des-Plaines	2006-03-04	LAVIGNE, Lucien	590, rue du Bord-de-l'Eau Ouest, appartement 407, Longueuil
CARTWRIGHT, Gerald Francis	212, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire	2003-07-03	LAVIGUEUR, Paul-Émile	370, 5 ^e Avenue, chambre 170, Saint-Jean-sur-Richelieu
CÉCIRE, Philippe	8, rue Vaudreuil, appartement 1, Gatineau	2003-05-15	LAVOIE, Gaétan	134, rue Joseph-Bouchette, Boucherville
CHABOT, Jacqueline	2155, rue Riverside, Val-David	2006-05-04	LAWSON, Irène	50, avenue Hillside, Westmount
CHAPUT, Marcel	251, 13 ^e Avenue, Lachine	2006-04-27	LE GRESLEY, Jean	7350, rue Dumesnil, appartement A, Saint-Léonard
CHARRETTE, Maurice	1051, rue Saint-Denis, appartement 313, Montréal	2006-03-02	LE ROUX, Jean-Jacques	300, rue King Est, Sherbrooke
CHEVARIE, Claudette	474, 18 ^e Avenue, Lachine	2006-01-06	LEBLANC, Alice	531, rue Laviolette, Saint-Jérôme
CHOUINARD, Armand	L'Orchidée blanche, 2577, boulevard René-Laennec, Laval	2006-04-26	LEBLANC, Claude	55, rue Fortin, appartement 1, Gatineau
CIMON (EDMOND), Maurice	175, rue Principale, Saint-Cyprien	2006-05-28	LEBLANC, Rock	1407, boulevard Pie-XI Sud, Québec
CLAVEAU, Claude	4472, chemin Saint-Louis, Alma	2005-03-10	LEBOEUF, Roland	CHSLD Champlain-Manoir de Verdun, 5500, boulevard LaSalle, Verdun
CLOUTIER, Guy	109, rue de Dieppe, Deux-Montagnes	2005-11-19	LECLAIR, Clément	Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice, 885, boulevard Ducharme, La Tuque
CLOUTIER, Hortense	2110, rue Wolfe, Montréal	2006-06-20	LEDUC, Pierre	234, rue Ricard, Charlemagne
CODERRE, Louis	4031, rue Sainte-Catherine Est, appartement 1, Montréal	2005-11-12	LEFEBVRE, Jeanne D'Arc	181, 6 ^e Avenue, Louiseville
COLLARD, Jean-Louis	266, 6 ^e Rue, Crabtree	2006-07-04	LEFRANÇOIS, Jeannine	6, rue Turbide, Lac-au-Saumon
COLLIER, Darryll	809, rue Cummings, Greenfield Park	2006-03-07	LÉGER, Julien	175, rue Labrie, Saint-Eustache
CORMIER, Raynald	30, rue des Alouettes, Maria	2005-12-06	LEJEUNE, Suzanne	1234, 8 ^e Rue, Val-d'Or
CORNEAU, Jean-D'Ars	11138, avenue des Récollets, Montréal-Nord	2006-05-25	LEMAY (FEBVET), Marie Laure	510, chemin Sainte-Foy, Québec
CORRENTI (CACCHIONE), Maria (Marie)	5242, rue des Angevins, Saint-Léonard	2006-02-18	LEMAY, Philippe	3730, rue de Bellechasse, Montréal
CÔTÉ, François	129, rue de la Cathédrale, Sherbrooke	2003-06-05	LEMIEUX, Gaston	375, rue Saint-Laurent, Saint-Siméon
CÔTÉ, Jean-Noël	1467, rue de Rigaud, Saint-Bruno	2006-06-30	LEMON, Richard	31, rue du Lac, Saint-Joseph-de-LePage
CÔTÉ, Jean-Paul	5436, boulevard Lévesque Est, Laval	2005-07-10	LESSARD, Jean-Claude	172, rue Bibeau, Cookshire-Eaton
CÔTÉ, Lucien	175, avenue des Perron, Laval	2006-07-17	LÈVESQUE, Annette	2120, rue Augustin-Cantin, Montréal
CREGHEUR, Michel	465, rue Jacques-Cartier, appartement 15, Salaberry-de-Valleyfield	2005-12-05	LÉVESQUE, Gerald	5150, rue Notre-Dame Ouest, appartement 202, Trois-Rivières
CUMMEROW, Manfred	165, avenue Frobisher, appartement 711, Pointe-Claire	2006-06-25	LIVINGSTON, Kenneth	86, chemin de la Vallée-Bleue, Val-David
DAIGLE, Alain	408A, rue Alexandre-Nadeau, Saint-Jean-sur-Richelieu	2004-12-13	LORRAIN, Gilles	Cité-Jardin Centre-Ville, 60, rue de la Futaie, appartement 712, Gatineau
DAIGLE, Yvon	945, avenue Saint-Laurent, Laval	2005-09-12	LOUIS, Amos	825, rue Richmond, appartement 5, Montréal
DAIGNEAULT, Gérard	7089, avenue De Lorimier, Montréal	2005-08-30	LUSSIER, Lise	2937, rue De Contrecoeur, Montréal
DE CRISTOFARO (DE CRISTOFARD), Giovanni	575, 75 ^e Avenue, Laval	2006-02-18	MACOVICIUC (VERNIER), Lise	12795, rue Forsyth, appartement 6, Montréal
DELORME, Jeannine	1440, rue Dufresne, Montréal	2005-05-25	MAJOR, Emmanuel	232, 75 ^e Avenue, Laval
DELORME, Marcel	5515, boulevard des Mille-Îles, Laval	2006-07-09	MALO, Huguette	287, rue Richard, Joliette
DEMERS, Estelle	Centre d'hébergement Paul-Lizotte, 6850, boulevard Gouin Est, Montréal-Nord	2006-01-11	MARCHAND, Rita	3036, rue du Cannelier, Terrebonne
DEMERS, Michel	77, place Vanier, Shannon	2006-08-06	MARCOITE, Gertrude	19, rue Notre-Dame Ouest, appartement 28, Victoriaville
DEMERS, Serge	110, rue Sainte-Catherine Est, appartement 5, Montréal	2006-06-30	MAURICE, Claire	Centre d'accueil Villeray, 6767, rue Cartier, Montréal
DENHAM, Brenda	2055, avenue Northcliffe, Montréal	2006-06-24	MCWILLIAMS (WARNER), Frances Jean	7010, rue Sherbrooke Ouest, Chambre 317b, Montréal
DESCHÂTELETS, Pierre	121, rue Louise, Le Gardeur	2006-03-31	MCGRATH, David	CHSLD Saint-Georges, 3550, rue Saint-Urbain, Montréal
DESCHÈNES, Thérèse	Centre Biermans, 7905, rue Sherbrooke Est, Montréal	2006-03-05	MCKERNESS (LEGROS), Edna	60, rue du Parc, appartement 107, La Prairie
DESFOSSÉS, Georges-André	304, boulevard Cartier Ouest, Laval	2006-02-27	MÉNARD, Éric	1725, avenue Paquette, Brossard
DESJARDINS, Michel	6852, rue Jean-Tavernier, Montréal	2006-05-07	MERCURE (RACETTE), Ruth	312, 6 ^e Rue, appartement 2, Val-d'Or
DESLAURIERS, André	2042, boulevard Marie, Saint-Hubert	2006-06-10	METZ (ELBE), Viola (Frances)	2447, rue du Centre, Montréal
DESMARATTES, Marie-Marcelle	4191, 47 ^e Rue, appartement 1, Montréal	2005-08-28	MICHALKOVA (MIKACOVA), Maria	5655, rue Bélanger, Montréal
DESMARCHAIS, Robert	633, boulevard Duchesne, Yamachiche	2006-03-08	MICHON, Germain	3844, rue de Verdun, Verdun
DOIRON, Rita	409, avenue de Venise Ouest, appartement A, Venise-en-Québec	2006-03-01	MIREAULT, Lucienne	3095, rue Sherbrooke Est, Montréal
DROUIN, Jeph	11, rue de l'École, Aix-en-Provence, France	2006-02-15	MONIER, Gisèle	Centre d'hébergement Saint-Joseph-de-la-Providence, 11844, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal
DUCAP, Robert	Centre hospitalier Saint-Eustache, 520, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache	2005-07-28	MONTOUR, Roger	2224, rue de Palerme, Laval
DUCHARME, Francine	1520, rue Davidson, Montréal	2005-07-26	MONTSION, Rita	2055, avenue Northcliffe, Montréal
DUCHESNEAU, Maurice	2312, rue du Centre, appartement 12, Montréal	2005-09-05	MORASSE, Ghyslaine	45, rue Leclerc, Québec
DUFAULT, Henri		2005-09-20	MOREAU, Jean-Marie	3699, avenue des Compagnons, appartement 505, Québec
DUFOUR, Philippe	11600, rue Allard, appartement 4, Montréal-Nord	2006-07-01	MORIN, Therese	6721, 15 ^e Avenue, Montréal
DULUDE, Andréa	925, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant	2006-04-21	NADEAU, Denise	Les Jardins Angevins, 7750, boulevard Châteauneuf, appartement 206, Anjou
DUMONT, Jocelyne	2739, boulevard du Royaume, appartement 1, Jonquières	2006-03-06	NAMER, Isaac	425, rue Roger-Pilon, appartement 104, Dollard-des-Ormeaux
DUMOUCHEL, Charles-Auguste	830, rue Saint-Georges, Drummondville	2006-05-19	OUELLET, Jean Paul	1485, avenue du Manoir, Alma
DUMOULIN (SIROIS), Cecile	3615, rue Mance, Saint-Hubert	2005-11-21	PAPADOPOULOS, John	1293, rue Chameran, Saint-Laurent
DUPÉRE, Georges	2510, avenue Haig, Montréal	2005-11-26	PAQUETTE (PAQUET) (MORIN), Françoise	8632, rue Hochelaga, Montréal
DUPONT, Yvon	8248, rue Saint-André, appartement A, Montréal	2006-06-16	PAQUETTE, François	107, rue Jacques-Cartier, appartement 22, Salaberry-de-Valleyfield
DUPIUIS, Jacques	371, 2 ^e Rue Est, appartement 23, La Sarre	2006-02-22	PAQUIN, Armand	489, côte Saint-Ambroise, Saint-Lin-Laurentides
EDMOND (LAFONTAINE), Marie-Paule	3365, rue Guimont, Québec	2006-05-02	PARE, Jacques	2201, boulevard Maurice, Saint-Jérôme
EDWARDS, Gordon-Buchanan	511, avenue Lansdowne, Westmount	2005-05-19	PARENT, Benoit	Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis
EUDES, Félicienne	1140, chemin Saint-François, Saint-Mathieu-du-Parc	2006-06-10	PARENT, Joseph	Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2601, chemin de la Canardière, Québec
FADDICK, Steven	103, avenue Biscayne, Beaconsfield	2006-07-09	PARIS, Pierre-Alfred	Pavillon Saint-Laurent, 8, 60 ^e Avenue, Montréal
FERRON, Rollande	1845, rue D'Iberville, Montréal	2005-08-22	PATRICK, Gagnon	484, chemin de la Seigneurie Est, Rimouski
FORTIN, Alain	235, boulevard Benoît-XV, Québec	2005-09-13	PELLERIN, Serge	227, rue Galt, appartement 19, Verdun
FOURNIER, Gérard		2005-12-05	PELLETIER, Jean René	4554, rue de Brébeuf, appartement 5, Montréal
FOURNIER, Paul	CHSLD de la MRC d'Acton, 1268, rue Ricard, Acton Vale	2003-08-13	PELLETIER, Johanne	4115, rue des Patriotes, Trois-Rivières
FRANCIA, José	589, rue Saint-Georges, appartement 9, Saint-Jérôme	2005-09-10	PELLETIER, Marc	308, rue Ronsard, Québec
FRAPPIER, Jean Guy	26, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield	2005-05-02	PÉLOQUIN, Aurore	5720, rue Des Seigneurs Est, Saint-Hyacinthe
GAGNÉ, Gérard	370, 5 ^e Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu	2006-07-13	PELTIER, André	5102, rue La Fontaine, appartement 5, Montréal
GAGNON, Jean-Jacques	CHSLD Saint-Georges, 3550, rue Saint-Urbain, Montréal	2006-07-07	PERRAULT, Ivan	131, boulevard de la Cité-des-Jeunes, appartement 1, Vaudreuil-Dorion
GAMACHE, Francine	1035, rue Blondin, Saint-Jérôme	2005-10-08	PERREAULT, Marc-André	160, rue Arago Ouest, appartement 5, Québec
GARIÉPY, Jacqueline	Pavillon St-Gabriel, 213, rue de l'Église, Martinville	2005-07-11	PHANEUF, Alma	1268, rue Ricard, Acton Vale
GARON (VÉZINA), Blanche Alice	6445, rue Saint-Laurent, appartement A, Lévis	2004-03-16	PICARD, Liliane	15304, rue Notre-Dame Est, Montréal
GAUDRON, Carmen	307, rue Argyle, Verdun	2006-05-14	PILOTE, Henri	Centre d'hébergement de Clermont, 6, rue du Foyer, Clermont
GAUTHIER (DUPERRON), Anne (Annette)	5393, rue de Charlevoix, appartement 1, Montréal-Nord	2006-06-04	PINEAULT, Pierre	217, rue d'Oxford, Cowansville
GAUTHIER, Mariette	39, 4 ^e Avenue, Verdun	2006-05-04	PINETTE, Raymond	1910, boulevard des Pins, Val-d'Or
GAZÉ, Gérard	4775, boulevard Sainte-Rose, Laval	2004-12-02	POIRIER, Michel	Les Appartements du Château, 110, rue du Château, appartement 1903, Gatineau
GENDRON, Gilles	365, rue Notre-Dame Est, appartement 2, Victoriaville	2006-07-11	POIRIER, Sébastien	2654, rue King Ouest, appartement 106, Sherbrooke
GÉNÈREUX, Pierrette	1051, rue Saint-Hubert, Montréal	2006-01-23	PONTON, André	29, rue Jean-Talon, Repentigny
GERMAIN, Patrice	1884, rue Joliette, appartement 2, Montréal	2006-02-13	POULIN, Roger	Institut thoracique de

EN PRIMEUR CE SOIR...



ARTS SPECTACLES

LA PRESSE

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE PAR VOIE DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ALMA
NO : 160-17-000045-092

COUR SUPÉRIEURE

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DES CINQ-CANTONS
Demanderesse
-VS-
CENTRE INDUSTRIEL GLASSCO INC.
Défenderesse

AVIS est donné que PHILIPPE RAIFFAUD a été désigné pour procéder à la vente sous contrôle de justice par appel d'offres de l'immeuble ci-après décrit :

Un immeuble sis et situé à Desbiens correspondant aux lots Bloc F-3-1 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc F-4-1 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc F-8-1 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc F-7 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc F-9-1 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); 86 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc J-1 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); 76 du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc G-10 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc J-2 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc G-9 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc A' Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc G-8 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc G-7 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc G-6 Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363); Bloc B' Ptie du village non incorporé de Métabetchouan (Centre Industriel Glassco Inc., nos d'ins. 12 103 635 et 12 277 363) ayant une superficie totale de 26 176,0 mètres carrés. Cet immeuble comporte un bâtiment industriel construit entre 1921 et 1970 ayant un aire au sol de 3 480,60 mètres carrés et un aire brut de 5 887,40 mètres carrés correspondant au numéro civique 752 de la rue Hébert à Desbiens, province de Québec (la désignation cadastrale complète est disponible sur demande)

CONDITIONS :

- Dans cette cause, une mise à prix a été fixée par le tribunal au montant de 1 000 000,00 \$.
- Sous réserve du droit de rétention, une somme de 25% du prix total doit accompagner la promesse d'achat, le chèque doit être visé et fait à l'ordre de « Tremblay Raiffaud s.e.n.c.r.l. en fidécommis » et le solde du montant de l'offre plus toutes taxes applicables devront être payés comptant ou par chèque visé dans le délai de dix (10) jours suivant l'acceptation de l'offre.
- Celui à qui les immeubles seront vendus devra payer immédiatement la totalité du prix de la vente à la personne désignée pour faire la vente en argent ou par chèque visé.
- La préparation du contrat de vente sera à la charge de l'acheteur.
- La vente sera faite sans aucune garantie légale ou conventionnelle quant à la qualité de l'immeuble et sera faite aux risques et périls de l'acheteur, notamment quant à la condition environnementale de l'immeuble. La personne désignée pour faire la vente agira au nom de la défenderesse et ne sera tenue personnellement à aucune obligation incombant au vendeur en vertu de la loi.
- La personne désignée pour procéder à la vente n'est pas tenu d'accepter la promesse d'achat la plus élevée, ni aucune des promesses d'achat présentées.
- Les autres informations et conditions générales pertinentes au présent appel d'offres font partie intégrante de ce dernier. Elles peuvent être préalablement obtenues du soussigné sur demande et il incombe aux personnes intéressées de se les procurer.

La visite de l'immeuble se fera
Jeudi, le 16 septembre 2010 de 13 h 30 à 15 h 30

Les offres devront être reçues
à Tremblay Raiffaud s.e.n.c.r.l.
Huissiers de justice

au 65, rue St-Joseph Sud, bur. 103, Alma (Québec) G8B 6V4
AU PLUS TARD LE 23 SEPTEMBRE 2010 À MIDI
Toutes les enveloppes devront porter la mention :

« Soumission : CENTRE INDUSTRIEL GLASSCO INC. / 160-17-000045-092 »
et

l'ouverture des offres se fera à 13 h 30.

Alma, ce 8 septembre 2010

PHILIPPE RAIFFAUD, Huissier de justice
personne désignée pour procéder à la vente
Téléphone : 418 662-2122
Télécopieur : 418 662-2820

Indemnisation : Achat de mazout domestique – Joseph Élie Ltée

AVIS DE RÈGLEMENT À L'ÉGARD DU RECOURS COLLECTIF INTENTÉ DANS L'AFFAIRE DE ALBERT STIEBER C. JOSEPH ÉLIE LTÉE, COUR SUPÉRIEURE, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NUMÉRO DE DOSSIER DE LA COUR 500-06-000426-086

Le présent avis peut avoir une incidence sur vos droits. Veuillez le lire attentivement.

Destinataires : Toutes les personnes physiques et les personnes morales comptant un maximum de 50 personnes liées à elles par contrat de travail, qui ont acheté du mazout domestique auprès de Joseph Élie Ltée l'« intimée ») entre le 5 janvier 2006 et le 28 mars 2007 (le « Groupe »).

OBJET DE CET AVIS

Le 21 janvier 2008, le requérant a déposé contre l'intimée une Requête en autorisation d'exercer un recours collectif et pour être désigné représentant, en vue de recouvrer les sommes payées à l'intimée pour le mazout domestique détourné par deux transporteurs indépendants qui livraient du mazout aux clients de l'intimée, à savoir 3101-4384 Québec Inc. (« Inkel ») et 2434-6256 Québec Inc. (« Tétrault ») (le « recours collectif »).

Le 28 mai 2009, la Cour supérieure a approuvé une convention de règlement à l'égard du recours collectif (« convention de règlement »).

CONVENTION DE RÈGLEMENT

Cet avis ne constitue qu'un résumé des termes et modalités de la convention de règlement. Le texte intégral de la convention de règlement est accessible sur le site www.kugler-kandestin.com.

Aux termes de la convention de règlement, les clients de l'intimée ayant acheté du mazout domestique entre le 5 janvier 2006 et le 28 mars 2007 dont la livraison a été assurée par certains camions appartenant à Inkel et à Tétrault, soit les camions n° 5, 8, 12, 14, 15, 24, 34, 44, 54, 64 et 74, ont le droit d'être indemnisés.

L'intimée a tenté de communiquer avec tous les membres du Groupe ayant droit à une indemnisation à leur dernière adresse ou à leur dernier numéro de téléphone connus. Les membres du Groupe avec qui l'intimée n'a pas communiqué ou ceux ayant déménagé ou changé de numéro de téléphone et qui n'ont pas été indemnisés par l'intimée doivent faire une réclamation au plus tard le 11 octobre 2010 afin d'être admissibles à une indemnisation.

DEMANDE D'INDEMNISATION

Pour avoir droit à une indemnisation, les membres du Groupe doivent faire parvenir une lettre à l'intimée indiquant ce qui suit : « Je fais une demande d'indemnisation conformément à la convention de règlement à l'égard du recours collectif », et ils doivent fournir les renseignements suivants :

1. le nom et/ou numéro de compte du client pour la période allant du 5 janvier 2006 au 28 mars 2007;
2. les coordonnées actuelles du client, notamment son adresse et son numéro de téléphone; et
3. l'adresse du client pour la période allant du 5 janvier 2006 au 28 mars 2007.

Le client peut faire parvenir cette lettre à l'intimée (Joseph Élie Ltée), à l'attention du directeur du crédit, par courriel à l'adresse info@josephelie.com, par télécopieur au 514-493-2958 ou par courrier recommandé à Joseph Élie Ltée, au 7400, boulevard Les Galeries d'Anjou, bureau 300, Anjou (Québec) H1M 3M2. Objet : Règlement à l'égard du recours collectif.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Pour être traitées, toutes les réclamations doivent être faites par des membres du Groupe au plus tard le 11 octobre 2010 et, s'il y a lieu, elles seront payées par l'intimée dans les trente (30) jours suivant la réception de chaque réclamation.

Les membres du Groupe avec qui l'intimée a déjà communiqué et qui ont déjà été indemnisés n'ont pas à faire d'autres réclamations.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Toutes questions relatives à la convention de règlement doivent être adressées à l'avocat du recours collectif :

KUGLER KANDESTIN, S.E.N.C.R.L.
À l'attention de Maîtres Michael H. Kay et Robert Kugler
1, Place Ville Marie, bureau 2101
Montréal (Québec) H3B 2C6
Tél. : 514-878-2861
Télééc. : 514-875-8424
Courriel : mky@kugler-kandestin.com
rkugler@kugler-kandestin.com

FUTURE SHOP - AVIS DE CORRECTION

Macbook Pro (MC374C/A, M375C/A, MC375LL/A, MC3754LL/A) 10144465/6/3/4. Veuillez noter que le mauvais prix a été annoncé pour ces ordinateurs portatils Mac à la page 7 de la circulaire intercalaire du 10 septembre. En fait, le bon prix pour les MacBook Pros avec les codesWEB 10144464/10144465 sont 1249.99 \$ et les MacBook Pros avec les codesWEB 10144463/10144466 sont 1549.99 \$. Nous sommes désolés pour tout inconvenient que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle.

Avis public



Direction du greffe
Vente des immeubles par défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières
Avis est donné que la liste des immeubles qui seront vendus par le greffier, pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières à la Ville de Montréal, sera publiée dans le journal *Le Devoir*, le mercredi 15 septembre 2010. La vente de ces immeubles aura lieu le lundi 8 novembre 2010 à 10 h, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est. Montréal, le 11 septembre 2010

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon



APPELS D'OFFRES

LOT 2358 - MUR RIDEAU / RDL & ENTRÉE UNIQUE
LOT 2445 - TRAVAUX DE VENTILATION / PAVILLON DE LA FRANCE

TRAVAUX DE MODERNISATION AU CASINO DE MONTRÉAL

Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur ces appels d'offres en visitant le site internet de l'entreprise : www.casiloc.com

APPELS D'OFFRES



La Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle requiert des soumissions pour: ÉLAGAGE, ABATTAGE, ESSOUCHEMENT ET AUTRES TRAVAUX ARBORICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE, CONTRAT T.A.-10-1387, SOUMISSION 219428
Date d'ouverture: 30 Septembre 2010, 10h30
Dépôt de soumission : 10% de la soumission
Pour informations, veuillez contacter Mme Chantal Gingras au (514) 367-6756 ou cel. (514) 820-2977, ou M. Gaétan Gingras au (514) 367-6752 ou cel. (514) 829-9092.

RÉFECTION DES TOITURES DE QUATRE CHALETS DE PARCS DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE, CONTRAT M.S.10-206, SOUMISSION 220081

Veuillez prendre note qu'il y aura une visite du chantier, Mardi le 21 Septembre 2010 à 10h30 au parc Leroux, 7540 rue Centrale, LaSalle (Québec) H8P 1K3
Date d'ouverture: 30 Septembre 2010, 10h30
Dépôt de soumission : 10% de la soumission

Pour informations, veuillez contacter M. Michel Savard au (514) 367-6780, ou M. Jean-Claude Dubé au (514) 767-7599 ou (450) 455-3351.

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN CONTRÔLE DE STATIONNEMENT À L'AQUADÔME SITUÉ AU 1411, RUE LAPIERRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE, CONTRAT M.S.10-205, SOUMISSION 220087

Veuillez prendre note qu'il y aura une visite du chantier, Jeudi le 16 Septembre 2010 à 10h30 à l'Aquadôme, 1411, rue Lapierre, LaSalle (Québec) H8N 2J4
Date d'ouverture: 30 Septembre 2010, 10h30
Dépôt de soumission : 10% de la soumission

Pour informations, veuillez contacter M. Michel Savard au (514) 367-6780, ou M. Christian Paquin au (514) 384-4222 poste 4310 ou (514) 384-4220.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres numéros 219428, 220081 et 220087 à compter du lundi, 13 Septembre 2010 en s'adressant aux Ateliers municipaux de LaSalle, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7, du lundi au jeudi de 8h00 à 11h45 et de 13h15 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 11h45.

Dépôt pour obtention de plans et devis : chèque certifié seulement de 55\$ T.P.S. et T.V.Q. incluses (non remboursable).

Les soumissions devront être retournées au service des ressources matérielles, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7, AVANT 10H30, Jeudi, le 30 Septembre 2010.

L'ouverture des soumissions se fera Jeudi, le 30 Septembre 2010 à 10h30 aux Ateliers municipaux, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

La Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle ne s'engage à accorder ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Services administratifs
Ressources financières
et matérielles

Avis de qualité

Ministère du Revenu

Successions non réclamées

1. Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès
RENAUD, Maurice	28, avenue Godfrey, Saint-Sauveur	2006-01-02
RICHARD, Yvette	80, rue Notre-Dame, appartement 201, La Prairie	2005-09-25
RICHER, Carmen	185, rue Laval, appartement 105, Gatineau	2006-03-12
RIEGERT, Pierre-Olivier	6979, boulevard de l'Assomption, Montréal	2006-07-19
RIOUX, Serge	241, rue Beaulieu, Causapsal	2004-01-10
ROBIDOUX, Richard	1785, avenue Albert-Murphy, appartement 1, Laval	2005-11-02
ROBTAILLE, Paul-Henri	250, Grande Allée Ouest, appartement 1709, Québec	2005-09-14
ROGERS (HARRISON), Myrle	Hôpital et centre d'hébergement D'Youville, 1036, rue Belvédère Sud, Sherbrooke	2006-03-09
ROONEY, Lizette	6085, rue Sherbrooke Est, Montréal	2006-08-07
ROSE, Constance	775, 6 ^e Avenue, Verdun	2006-06-28
ROSS, Jean-Paul	2890, place des Bernaches, appartement 4, Mascouche	2005-10-07
ROSSI (MARTINANGELI), Maria	Hôpital Notre-Dame de la Merci, 555, boulevard Gouin Ouest, Montréal	2006-05-30
ROUSSEAU, René	Le Centre d'Accueil Nazareth, 715, rue des Glacis, Québec	2006-02-21
ROY, Alexandre	302, rue Bouthillier Nord, appartement 1, Saint-Jean-sur-Richelieu	2006-07-04
ROY, Madeleine	50, boulevard Patrick, appartement A, Drummondville	2006-04-07
ROYER, Roger	100, 9 ^e Rang Ouest, Granby	2006-06-02
SAINDON, Marcel	575, rue Joseph-Fortier, Saint-Jérôme	2006-03-06
SASLOVSKY, William	1800, rue Saint-Jacques, Montréal	2005-09-20
SAVARD, Camille	1830, rue Saint-Germain, appartement 610, Montréal	2005-08-26
SAVARD, Henri Alfred	371, rue Saint-Laurent, Saint-Siméon	2006-07-23
SAVOIE, Bertrand	124, route du Rang-A, Causapsal	2005-12-25
SCHINCK, Gaetan	1614, rue Sainte-Hélène, Longueuil	2006-01-06
SCHWARTZ (ANDERSON), Sarah	7677, rue D'Iberville, appartement 32, Montréal	2006-08-10
SEAL, Edward	Centre Marie-Berthe Couture, 230, rue Davignon, Granby	2005-03-08
SÉGUIN, Rolande	6767, rue Cartier, appartement 216, Montréal	2006-03-18
SHERIDAN, Claude (Bernard)	3816, rue Dandurand, appartement 2, Montréal	2005-03-27
SHERIDAN, Lilliane	19, avenue Laurendeau, Montréal-Est	2006-05-05
SIMPSON, Robert Edward	826, rue de la Volière, appartement B, Granby	2006-01-04
SINKA, Joseph	7130, avenue du Parc, appartement 10, Montréal	2006-04-04
SMITH, Gérard	456, rue Vaudreuil, appartement 3, Saint-Jean-sur-Richelieu	2006-01-11
ST-AMAND, Lucien	627A, côte Saint-Jean, Saint-Roch-de-Richelieu	2006-05-24
ST-GERMAIN, Lise	1341, boulevard Nobert, appartement 202, Longueuil	2006-05-18
ST-JEAN, Irène	1440, rue Dufresne, Montréal	2005-12-26
ST-LOUIS, Dominique	632, chemin de la Rivière-Rouge, Crabtree	2006-08-01
ST-PIERRE, Nancy	225A, rue Saint-Marcel, Drummondville	2006-07-22
SZABO, Lajor	275, avenue Brittany, Mont-Royal	2005-08-26
TEASDALE, Marcel	667, rue Évariste-Leblanc, Laval	2006-03-09
TESSIER, Denis	475, rue Caroline, appartement 8, Longueuil	2006-08-04
THÉORÉ, Hermel (Harmel)	54, rue de l'Académie, Salaberry-de-Valleyfield	2006-07-09
THÉRIAULT, Camil	16, boulevard De Quen, Alma	2005-07-07
THIBODEAU, Jean-Marie	432, rue Thibodeau, appartement 2, Saint-Jean-sur-Richelieu	2004-04-05
THURSTON, Wilmer	3615, boulevard Perron, Laval	2005-11-01
TOKAR, Michael	1134, rue Shearer, Montréal	2006-01-14
TOMA, John Wayne	Les Habitations Charlebois, 4450, rue Saint-Jacques, appartement 105, Montréal	2006-05-05
TOZER, Geoffrey-David	1070, rue Moffat, Verdun	2006-01-26
TREMBLAY, Albert	922, boulevard des Écluses, Sainte-Catherine	2005-11-19
TREMBLAY, Cécile	Centre hospitalier Jacques-Viger, 1051, rue Saint-Hubert, Montréal	2006-08-08
TREMBLAY, Nancy	4645, boulevard Saint-Laurent, appartement 2, Sainte-Catherine	2006-08-14
TREMBLAY, Régis	1462, 7 ^e Avenue, La Baie	2006-07-06
TROTIER, Johanne	7995, rue Sagard, appartement 1, Montréal	2004-07-04
TRUDEAU, Léon	112, rue Villeneuve, Granby	2006-05-28
TURCOTTE (BLANCHARD), Bernadette	31, rue du Bois, Saint-Louis	2006-05-22
TURMAINE, Yvette	1255, croissant Sherwood, appartement 128, Mont-Royal	2006-04-08
TURMEL, Gérard	2, chemin Crites, Montcerf-Lytton	2006-06-22

VADEBONCOEUR, Claire	106, 23 ^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2004-02-08
VALADE DEBIGARE, Gisele	8946, 6 ^e Avenue, Montréal	2006-05-29
VALLÉE, Henri	Centre d'accueil Denis Benjamin, 3292, rue Cherrier, appartement 433, L'Île-Bizard	2004-12-07
VALLIÈRES, Roger	500, avenue Rousseau, appartement 204, Québec	2005-02-06
VANIER, Francine	330, rue Millier, appartement 9, Sorel-Tracy	2005-10-26
VARIN, Denis	Hôpital Douglas, 6875, boulevard LaSalle, Verdun	2006-07-23
VEILLEUX, Philippe	28, rue des Érables, Adstock	2006-03-12
VERREAULT, Robert	144, rue Harold, Gatineau	2006-05-27
VÉZINA, Lucille	3430, rue Jeanne-Mance, Montréal	2006-02-19
VIAU, Jeannette	91, rue Saint-Thomas, Notre-Dame-du-Bon-Conseil	2005-08-09
VIGER, Flore	2888, rue de l'Étourneau, Mascouche	2005-09-17
VILLENEUVE (LAUGHLIN), Raymonde	69, rue Lasnier, appartement 6, Salaberry-de-Valleyfield	2005-02-09
YERGEAU, Germain	260, rue Sherbrooke Est, appartement 103, Saint-Jean-sur-Richelieu	2005-05-24
YUN, Sivleng	1907, rue Maurice-Lebel, Montréal	2004-11-12

2. Biens délaissés par les personnes morales dissoutes

2007 Réno-Tout inc.	9076-0000 Québec inc.
9132-1992 Québec inc.	9160-4397 Québec inc.
Axa Services financiers inc.	Cédère Fruits-Légumes inc.
Dépanneur Métropolis inc.	La Fabrique de la Paroisse de Saint-Thomas-d'Anjou
La Fabrique de la Paroisse Sainte-Edwidge	Le Fonds de Développement du Centre Le Jeannois
Le Spa Aqua Derma Médico-Esthétique inc.	Productions Sœurs Elliot inc.
Sport Breakaway inc.	St-Sophie Investment corp.

3. Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, prenez avis que le ministre du Revenu du Québec, agissant aux termes de l'article 698 du Code civil du Québec, a procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

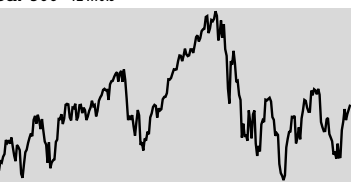
Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
BROUILLETTE, Henri (Henry)	179, rue Boucher, appartement 6, Saint-Charles-Borromée	2009-02-01	
CAUCHON, Nicole	410, rue De Mazenod, Québec	2007-02-20	
DAUPLEY (MOREL), Rose	1086, chemin de Chambly, appartement 2, Longueuil	2006-03-31	
GAUTHIER, Maurice	10365, boulevard Couture, appartement 5, Québec	2007-11-12	
GIESINGER, Yves	2569, rue Victoria, Longueuil	2005-03-19	
GRENI			

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



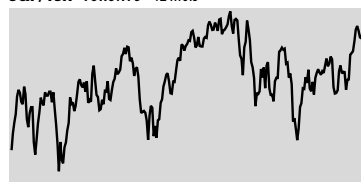
FERMETURE **1 109,55**
 VAR. 1J **0,49%** | 1 SEM. **+0,46%**
 52 SEM. HAUT **1 219,80** | BAS **1 010,91**

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J	VAR. (%)
Brazil Bovespa (Brésil)	66 806,79	182,69	0,27
CAC 40 (France)	3 725,82	3,67	0,10
DAX (Allemagne)	6 214,77	-6,75	-0,11
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 573,03	-8,50	-0,33
FTSE 100 (Angleterre)	5 501,64	7,48	0,14
Hang Seng (Hong Kong)	21 257,39	90,12	0,43
Mexico Bolsa (Mexique)	32 626,87	107,89	0,33
FTSE MIB (Italie)	20 833,19	-25,28	-0,12
NIKKEI 225 (Japon)	9 239,17	140,78	1,55
S&P/ASX 200 (Australie)	4 560,30	-21,90	-0,48
Shanghai (Chine)	2 663,21	6,86	0,26
Swiss Market (Suisse)	6 467,69	42,43	0,66

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE **12 097,09**
 VAR. 1J **0,53%** | 1 SEM. **-0,39%**
 52 SEM. HAUT **12 321,76** | BAS **10 745,25**

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
MANULIFE FINAN. (MFC)	14 632 501	13,48	3,67
HORIZONS BETA/A. (HNU)	11 835 955	4,15	4,27
BOMBARDIER/B. (BBD.B)	11 440 840	5,11	1,39
ISHARES S&P/TSX (XIU)	10 430 557	17,72	0,51
WESTERN COAL (WTFN)	8 397 111	4,70	5,86
TALISMAN ENERGY (TLM)	7 940 329	16,99	-0,35
ANDEAN RES. (AND)	7 781 966	6,12	0,66
HORIZONS BETAPRO (HOU)	7 005 413	6,05	4,85
KINROSS GOLD (K)	6 593 419	17,47	1,39
IAMGOLD (IMG)	6 390 421	17,89	-2,88
SUNCOR ENERGY (SU)	5 860 637	34,10	1,01
BCE (BCE)	4 331 418	32,99	0,43
ELDORADO GOLD (ELD)	4 284 357	19,66	-0,25
BIOSPECIAL (BIO)	3 783 795	2,48	9,73
CANADIAN NAT. RES. (CNQ)	3 746 411	34,18	-0,64
BARRICK GOLD (ABX)	3 452 495	46,36	1,47

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
TORSTAR/B. (TS.B)	766 035	12,00	20,97
XTREME COIL DRIL. (XDC)	10 300	3,69	13,19
LULULEMON ATH. (LLL)	315 185	41,89	13,03
ELECTROVAYA (EFL)	800 872	3,54	12,38
PEREGRINE DIA. (PGD)	308 792	2,46	10,81

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE **1 596,50**
 VAR. 1J **0,92%** | 1 SEM. **+1,95%**
 52 SEM. HAUT **1 691,10** | BAS **1 231,25**

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ENABLENCE TECH. (ENA)	13 617 805	0,60	9,09
HANSA RES. (HRL)	5 257 000	0,04	14,29
ABITIBI MINING (ABB)	5 206 236	0,03	66,67
ROMARCO MINE. (R)	4 636 250	2,14	-1,38
ALANGE ENERGY (ALE)	4 409 242	0,40	3,90
GOLD BULLION (GBB)	4 049 930	0,64	-8,57
NORTHERN TIGER (NTR)	3 745 487	0,50	16,28
HINTERLAND MET. (HMI)	3 729 160	0,12	0,00
GREAT WESTERN (GWG)	3 714 214	0,35	6,06
CANACOL ENERGY (CNE)	3 673 130	1,34	0,75

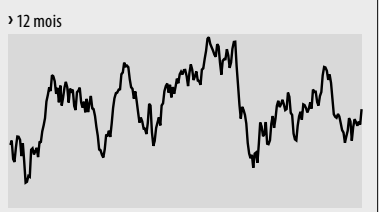
TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
AUGUSTA RES. (AZC)	774 830	3,25	-6,34
PACIFIC & WEST. (PWC)	13 200	3,00	-5,96
EXTRACT RES. (EXT)	11 810	6,20	-5,34
HORIZONS BETAPRO (HOD)	2 385 255	10,43	-5,18
HORIZONS BETAPRO (HND)	3 059 844	8,32	-4,59

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lappresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



76,45 \$US

Variation 1 JOUR **+2,20 \$US**
 Variation 1 SEM. **+1,91%**
 Variation 1 AN **+6,27%**

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	TAN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	19,12	0,11	0,58	8,33
S&P/TSX 60 (XIU)	17,72	0,09	0,51	4,98
S&P/TSX fin. (XFN)	22,12	0,12	0,55	2,27
S&P/TSX éner. (XEG)	17,44	0,10	0,58	0,46
S&P/TSX or. (XGO)	23,97	0,22	0,93	12,27
Oblig. c. terme (XSB)	29,15	0,00	0,00	-0,95
Oblig. l. terme (XSB)	30,00	-0,02	-0,07	0,70
S&P 500 (XSP)	12,74	0,07	0,55	4,77

CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
SANTÉ 480,43 pts 1,01 6,20							
Biovail (BVF)	27,82	0,10	0,36	4 055	11,55	28,47	13,60 0,39
Theratechnologies (TH)	4,92	-0,01	-0,20	198	-0,61	5,75	1,83 0,00
MDS (MDS)	10,05	0,13	1,31	207	-1,18	10,48	7,65 0,00
Atrium (ATB)	14,23	-0,02	-0,14	394	-3,13	17,98	12,57 0,00
SERVICES PUBLICS 1 793,57 pts 0,81 0,86							
Innergex (INE)	8,90	0,08	0,91	756	3,49	9,62	4,50 0,58
Canadian Utilities (CU)	48,62	0,34	0,70	789	0,77	49,65	36,02 1,51
TransAlta (TA)	21,68	0,18	0,84	4 523	0,42	24,00	19,55 1,16
Fortis (FTS)	30,61	0,61	2,03	3 340	0,36	30,81	21,60 1,12
Gaz Métro (GZM.U)	16,98	0,09	0,53	701	-0,24	17,17	15,25 1,24
Boralex (BLX)	7,40	-0,05	-0,67	147	-0,94	10,98	7,34 0,00
FINANCE 1 596,95 pts 0,64 0,76							
Banque Nationale (NA)	65,50	0,02	0,03	9 235	4,25	65,57	54,40 2,48
Banque de Montréal (BMO)	61,15	0,26	0,43	12 850	2,50	65,71	49,56 2,80
Riocan Reit (REI.U)	21,42	0,27	1,28	4 176	1,95	21,57	16,91 1,38
Financière Manuvie (MFC)	13,48	0,48	3,69	146 325	1,89	23,26	11,27 0,52
Banque Royale (RY)	53,50	0,39	0,73	24 453	1,33	62,89	48,85 2,00
IGM Financial (IGM)	41,05	0,52	1,28	1 230	1,26	45,60	36,71 2,05
Ind. Alliance (IAG)	32,32	-0,08	-0,25	1 173	0,87	37,40	27,18 0,98
Banque CIBC (CM)	74,60	0,15	0,20	10 962	0,84	77,38	61,05 3,48
Banque TD (TD)	75,00	0,38	0,51	18 560	0,81	77,37	61,17 2,44
Intact Financial (IFC)	44,80	0,20	0,45	1 015	-0,36	48,05	31,28 1,36
Banque Scotia (BNS)	52,67	-0,10	-0,19	19 047	-0,51	52,95	43,49 1,96
Great-West (GWO)	25,17	-0,03	-0,12	21 248	-0,71	29,24	23,01 1,23
Power Corporation (POW)	27,36	0,31	1,15	8 018	-0,83	31,50	24,98 1,16
Banque Laurentienne (LB)	45,92	0,03	0,07	1 280	-0,93	47,67	37,03 1,44
Sun Life (SLF)	27,55	-0,10	-0,36	33 655	-1,01	33,75	23,58 1,44
Financière Power (PWF)	29,48	0,26	0,89	3 485	-1,04	34,23	26,75 1,40
Brookfield Asset (BAM.A)	28,11	0,34	1,22	5 917	-1,06	28,98	21,38 0,52
ÉNERGIE 2 713,82 pts 0,54 -0,56							
Pengrowth Energy (PGE.U)	10,66	0,15	1,43	4 248	2,30	12,00	8,50 0,84
EnCana (ECA)	30,18	0,25	0,84	28 170	1,38	36,65	27,70 0,80
Husky Energy (HSE)	25,72	0,43	1,70	24 699	0,70	33,08	24,21 1,20
Suncor Energy (SU)	34,10	0,34	1,01	58 606	0,59	40,79	29,91 0,40
Cameco (CCO)	27,07	0,54	2,04	8 255	0,41	35,00	21,64 0,28
Penn West Energy (PWT.U)	19,69	0,31	1,60	14 322	0,31	22,35	14,18 1,08
Transcanada (TRP)	38,34	0,32	0,84	12 572	0,26	38,88	30,01 1,60
Imperial Oil (IMO)	39,45	0,70	1,81	18 092	-0,28	44,80	37,75 0,44
Crescent Point En. (CPG)	37,60	-0,26	-0,69	13 857	-0,42	43,69	34,85 2,76
Enerplus Res. (ERF.U)	24,79	0,30	1,22	3 489	-0,64	25,80	18,22 2,16
Arc Energy (AET.U)	20,14	0,31	1,56	6 838	-1,03	22,78	17,20 1,20
Enbridge (ENB)	52,50	-0,38	-0,72	24 244	-1,22	54,15	39,95 1,70
Nexen (NXY)	20,28	0,09	0,45	12 524	-1,51	27,31	18,33 2,00
Talisman Energy (TLM)	16,99	-0,06	-0,35	79 403	-2,64	20,86	15,71 2,25
Canadian Oil Sands (COS.U)	25,14	0,16	0,64	17 188	-2,78	34,89	24,61 2,00
Can Natural Res. (CNQ)	34,18	-0,22	-0,64	37 464	-3,50	40,08	31,97 0,30
CONSUMMATION COURANTE 1 579,93 pts 0,09 -0,79							
Molson (TPX.B)	46,45	0,99	2,18	5	0,98	54,39	41,25 1,14
Weston (George) (WN)	82,79	1,17	1,43	944	0,11	84,94	54,10 1,44
Lassonde (LAS.A)	54,75	0,00	0,00	1	0,00	58,75	40,80 1,16
Jean Coutu (PICA)	8,69	0,03	0,35	1 910	-0,34	10,24	7,88 0,22
Shoppers Drug Mart (SC)	36,40	0,22	0,61	4 309	-0,84	46,35	32,57 0,90
Metro (MRU.A)	45,40	-0,49	-1,07	1 989	-1,24	46,59	33,02 0,68
Saputo (SAP)	34,57	0,07	0,20	3 202	-1,45	35,70	24,20 0,64
Loblaws (L)	42,64	0,24	0,57	7 293	-2,00	44,98	29,72 0,84
Couche-Tard (ATD.B)	23,00	-0,05	-0,22	1 465	-4,17	24,11	17,25 0,16
INDUSTRIELLES 1 224,90 pts 0,04 -0,95							
Transat (TRZ.B)	14,47	0,42	2,99	3 237	14,84	24,90	9,75 0,00
Transcontinental (TCL.A)	13,60	-0,19	-1,38	1 635	7,42	15,25	9,57 0,36
Bombardier (BBD.B)	5,11	0,07	1,39	114 408	6,68	6,24	4,16 0,10
Genivar (GNV.U)	27,75	0,51	1,87	167	2,06	29,26	24,56 1,50
CAE (CAE)	10,45	0,02	0,19	4 281	2,05	10,62	8,34 0,16
ACE Aviation (ACE.A)	10,55	0,05	0,48	5	1,83	10,55	4,27 0,00
Velan (VLN)	14,01	-0,24	-1,68	0	0,07	16,98	11,01 0,32
Transforce (TFI)	10,19	-0,09	-0,88	376	-0,59	11,12	6,80 0,40
Quinc. Richelieu (RCH)	25,60	0,05	0,20	105	-1,04	27,04	19,25 0,36
Jazz Air (JAZ.U)	4,34	-0,08	-1,81	1 521	-1,36	5,24	3,39 0,60
Canadien Pacifique (CP)	63,45	-0,50	-0,78	3 974	-1,80	65,82	45,41 1,08
SNC-Lavalin (SNC)	50,00	0,17	0,34	11 957	-2,53	54,89	41,59 0,68
Canadian National (CNR)	65,32	0,08	0,12	13 820	-2,83	67,88	50,75 1,08
Stella-Jones (SJ)	27,11	-0,39	-1,42	14	-3,21	29,90	20,60 0,40
Laperr. & Verreault (GLV.A)	7,51	-0,09	-1,18	21	-4,09	10,35	6,75 0,00
Garda (GW)							

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	7,05	-0,28	62,85
Cacao (\$US/livre)	1,18	-1,78	-14,78
Café (\$US/livre)	1,88	-0,48	52,55
Mais (\$US/boisseau)	4,64	1,70	49,92
Soya (\$US/boisseau)	10,24	-1,37	5,14
Sucre (\$US/livre)	0,23	1,34	4,31

ÉNERGIE			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	1,97	1,89	9,34
Gaz naturel (\$US/gigajoule)	4,09	3,05	19,26
Mazout (\$US/gallon)	2,10	1,70	17,61

MÉTAUX			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	0,95	0,05	13,85
Argent (\$US/once)	19,86	0,23	19,28
Cuivre (\$US/livre)	3,41	-0,09	19,35
Étain (\$US/livre)	9,89	0,23	46,31
Nickel (\$US/livre)	10,35	1,09	31,14
Palladium (\$US/once)	519,00	-0,31	77,71
Platine (\$US/once)	1 543,30	-0,64	19,66
Plomb (\$US/livre)	0,98	0,37	-0,50
Zinc (\$US/livre)	0,97	0,24	12,40

LES OBLIGATIONS					
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA					
Canada	9,00	01-03-11	103,71	0,97	-0,02
Canada	6,00	01-06-11	103,39	1,20	-0,02
Canada	10,25	15-03-14	128,45	1,82	-0,04
Canada	9,75	01-06-21	161,40	3,00	-0,10
Canada	8,00	01-06-23	149,32	3,23	-0,09
Canada	8,00	01-06-27	157,24	3,46	-0,13
Canada	5,75	01-06-29	130,37	3,52	-0,09

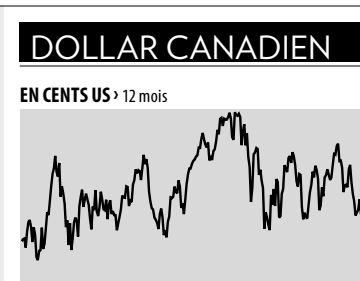
LES PROVINCES					
Hydro Québec	11,00	15-08-20	158,41	3,85	0,01
Manitoba	7,75	22-12-25	140,10	4,17	-0,02
New Brunswick	6,00	27-12-17	117,48	3,28	0,04
Newfoundland	6,15	17-04-28	121,96	4,35	-0,02
Nova Scotia	6,60	01-06-27	126,52	4,35	-0,02
Ontario	6,25	25-08-28	123,21	4,37	-0,02
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	115,43	1,26	-0,04
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	146,20	4,24	-0,02
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	145,02	4,29	-0,02
P E I	8,50	27-10-15	127,59	2,68	-0,05
Québec	6,00	01-10-29	119,83	4,44	-0,02

LES CORPORATIONS					
Bell Canada	7,00	24-09-27	111,05	5,95	-0,02
Bombardier	7,35	22-12-26	99,75	7,37	0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	114,16	4,89	-0,09
Gtaa	6,45	03-12-27	115,56	5,08	-0,03
Investors Gr	6,65	13-12-27	106,98	5,99	-0,03
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	117,55	5,19	-0,04

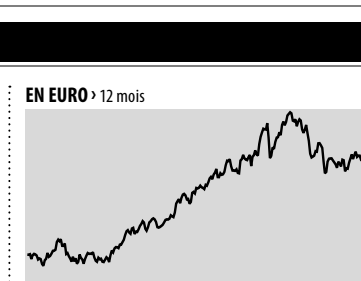
TAUX D'INTÉRÊT			
	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
CANADA			
Taux d'escompte	1,00	0,00	0,50
Taux préférentiel	2,75	0,00	0,50
Fonds à un jour	0,75	0,00	0,50
Bons du Trésor (3 mois)	0,62	-0,05	0,42
Obligations (2 ans)	1,25	-0,11	-0,09
Obligations (10 ans)	2,89	-0,04	-0,59

ÉTATS-UNIS			
	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,25
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,15	0,00	-0,01
Obligations (2 ans)	0,48	0,00	-0,61
Obligations (10 ans)	2,60	0,03	-0,97

OR			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
New York	1 244,50	+2,20	+25,04
Variation 1 SEM.		-0,57	
Variation 1 AN		+25,04	



96,61 ¢US
VARIATION -0,13 ¢
SOMME REQUISE POUR ACHETER
Un dollar US 103,51 ¢



0,7605 €
VARIATION -0,0012 €
SOMME REQUISE POUR ACHETER
Un euro 1,3150 \$

LES DEVICES DANS LE MONDE		
Afrique du Sud	1 \$ vaut	6,94 rands
Australie	1 \$ vaut	1,04 dollar
Brésil	1 \$ vaut	1,66 real
Chine	1 \$ vaut	6,53 renminbis
Grande-Bretagne	1 \$ vaut	0,63 livre
Hong-Kong	1 \$ vaut	7,50 dollars
Inde	1 \$ vaut	44,84 roupies
Israël	1 \$ vaut	3,64 n.shekels
Japon	1 \$ vaut	81,25 yens
Liban	1 \$ vaut	1 554,20 livres
Mexique	1 \$ vaut	12,47 pesos
Norvège	1 \$ vaut	5,98 couronnes
Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut	1,33 dollar
Russie	1 \$ vaut	29,83 roubles
Suède	1 \$ vaut	7,00 couronnes
Suisse	1 \$ vaut	0,98 franc

Les ressources réaniment Toronto

LA PRESSE CANADIENNE ET AGENCE FRANCE-PRESSE

REVUE BOURSIÈRE

La Bourse de Toronto a terminé la séance d'hier en hausse, réalisant une bonne part de ses gains dans les toutes dernières minutes de transaction en profitant de la vigueur des titres aurifères et de la flambée du cours du pétrole.

L'indice composé S&P/TSX a gagné 63,56 points pour clôturer à 12 097,09 points. Pour la semaine, la Bourse de Toronto accuse cependant un recul de 0,4 %.

Le secteur aurifère a été le principal gagnant de la journée, prenant 1 % malgré un recul de 4,40 \$US du cours de l'or, à 1 246,50 \$US l'once, à la Bourse des matières premières de New York.

L'action de Barrick Gold,

plus grand producteur d'or au monde, a bondi de 1,5 %, à 46,36 \$.

Le cours du pétrole brut a avancé de 2,20 \$US, à 76,45 \$US le baril, après que la fermeture d'un pipeline aux États-Unis eut soulevé des inquiétudes quant à la demande.

Le dollar canadien s'est déprécié de 0,13 cent US, à 96,61 cents US, à la suite de la publication du taux de chômage canadien pour le mois d'août, lequel a grimpé d'un dixième de point, à 8,1 %.

Pour sa part, la Bourse de New York a fini en légère hausse, se rattachant à quelques statistiques encourageantes aux États-Unis et en Asie, dans un marché peu actif en l'absence d'actualité économique forte.

L'indice Dow Jones a progressé de 47,53 points (+0,46 %), à 10 462,77 points, et le NASDAQ, à dominante

technologique, de 6,28 points (+0,28 %), à 2 242,48 points.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 est quant à lui monté de 0,49 % (5,37 points), à 1 109,55 points.

Les indices de Wall Street ont connu une séance hésitante, marquée une nouvelle fois par un très faible volume d'échanges.

Faute d'indicateur de premier plan aux États-Unis, les investisseurs ont réagi à des chiffres jugés habituellement secondaires. Les stocks des grossistes américains « ont augmenté de 1,3 % en juillet, leur plus forte hausse en deux ans, un rebond de la demande ayant poussé les entreprises à renforcer leurs réserves », a relevé Scott Marcouiller, de Wells Fargo Advisors.

« C'est une nouvelle preuve que les indicateurs économiques ont peut-être entamé un retournement » après leur dégradation de ces derniers

mois, a commenté de son côté Peter Cardillo, d'Avalon Partners.

Autres bons indicateurs, cette fois en Asie: la croissance du Japon au deuxième trimestre a été fortement rehaussée à 1,5 % en rythme annualisé, et les importations de la Chine ont bondi de 35 % sur un an en août.

Les intervenants de la place new-yorkaise ont également accordé un oeil sur la conférence de presse de Barack Obama, mais le président américain n'a fait aucune annonce importante sur le plan économique.

« Le ton du marché est plutôt constructif », a jugé Gregori Volokhine, de Meeschaert New York. « Il a été stimulé par les nouvelles en provenance d'Asie, mais ce qui freine, c'est l'incertitude qui entoure ce qui va sortir de la réunion de Bâle. »

Le Comité de Bâle de supervision bancaire, forum chargé

d'élaborer les nouvelles règles pour les banques, se réunit demain en Suisse. Il doit mettre la touche finale à une réforme internationale destinée à protéger le secteur financier contre de nouvelles crises, mais qui pourrait obliger les banques à lever des sommes considérables.

Les valeurs technologiques ont été sous pression: le fabricant de composants électroniques National Semiconductor (-6,43 %) a annoncé des prévisions financières décevantes.

Son concurrent Texas Instruments a perdu 0,59 %, à 23,70 \$US, après avoir resserré ses prévisions de bénéfice et chiffre d'affaires pour le troisième trimestre.

Autre mauvaise nouvelle dans le secteur, les analystes de Morgan Stanley ont abaissé leur recommandation sur le fabricant d'ordinateurs Dell (-2,58 %) en raison de la faiblesse du marché de l'ordinateur.

ÉTATS-UNIS

Soutenir la croissance pour lutter contre le déficit

MARC JOURDIER AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — En annonçant de nouvelles mesures de relance, le président américain Barack Obama a pris le parti d'alourdir encore le déficit budgétaire en période de crise pour raviver la croissance.

Accusés par l'opposition d'irresponsabilité financière, la Maison-Blanche et le Trésor affirment au contraire que la première urgence est de stimuler une économie américaine qui tourne au ralenti et de réduire le chômage (remonté à 9,6 % en août).

Le gouvernement fait valoir que seul le retour d'une croissance durable permettra à l'État de dégager les ressources nécessaires pour lutter contre les déficits.

M. Obama ne se pose pas la question de savoir s'il doit passer à une politique de rigueur. « Je continuerai à essayer de relancer la croissance et l'emploi aussi longtemps que je serai président des États-Unis », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse hier.

Il avait présenté mercredi trois nouveaux projets conformes à la théorie keynésienne selon laquelle les États peuvent s'endetter lourdement pour relancer l'économie par temps de crise, à condition de revenir à une situation budgétaire viable en période d'expansion.

Washington veut stimuler la demande par un plan de rénovation et de développement des infrastructures de transport d'un coût de 50 milliards US pour six ans.

M. Obama a l'intention d'autoriser les entreprises à déduire entièrement de leurs impôts le coût de leurs investissements en 2011, ce qui présenterait un manque à gagner de 200 milliards US sur deux ans pour l'État.

Enfin, il veut relancer un plan de déductions fiscales pour les entreprises qui investissent



PHOTO NICHOLAS KAMM, AGENCE FRANCE-PRESSE

« Je continuerai à essayer de relancer la croissance et l'emploi aussi longtemps que je serai président des États-Unis », a affirmé Barack Obama hier en conférence de presse.

dans la recherche, à hauteur de 100 milliards US sur 10 ans.

Le Fonds monétaire international (FMI) a jugé jeudi que ces nouvelles mesures « être conformes à l'engagement de consolidation budgétaire à moyen et long terme pris par les autorités » américaines.

La réalisation des projets de M. Obama est loin d'être acquise, puisque ceux-ci devront être approuvés par le Congrès, qui pourrait changer de majorité début novembre à l'issue des élections de mi-mandat.

Selon la Maison-Blanche, l'État fédéral devrait accu-

ser un déficit de 1 471 milliards US, record absolu dans l'histoire américaine, pour l'exercice 2009-2010, qui s'achèvera le 30 septembre. Cela équivaudrait à 10 % du produit intérieur brut (PIB), soit sensiblement autant que l'année précédente.

La crise a considérablement réduit les recettes fiscales (du fait de la baisse des bénéfices des entreprises et de la montée du chômage) et multiplié les dépenses publiques (relance budgétaire, hausse des allocations de chômage).

Washington compte sur le retour de la croissance pour

ramener le déficit à 4,3 % du PIB en 2012-2013.

Selon le gouvernement, les exonérations d'impôts liées aux investissements ne devraient coûter en fait que 30 milliards US sur 10 ans, l'État reprenant d'une main ce qu'il donne de l'autre, puisque les entreprises qui en bénéficieront devront renoncer ultérieurement à d'autres déductions comptables.

En outre, le désengagement progressif des troupes américaines en Irak et en Afghanistan devrait théoriquement dégager des marges pour les autres programmes

de relance, de même que le non-renouvellement des réductions d'impôts accordées par le gouvernement précédent aux 2 % des ménages les plus riches.

Dans un entretien publié jeudi, l'économiste en chef du FMI, Olivier Blanchard a paru donner raison aux projets de la Maison-Blanche. « Si la relance budgétaire aide à réduire le chômage », a-t-il dit, « elle pourrait en fait largement se rembourser d'elle-même, et n'entraîner qu'une petite hausse de la dette, par rapport à l'autre choix qui est de ne rien faire ».

LA PRESSE AFFAIRES GRANDE ENTREVUE



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

À Toronto, Jade Raymond doit produire le prochain jeu *Splinter Cell* de la série inspirée des romans de Tom Clancy. Mais avant tout, elle doit bâtir un studio de 800 employés, qui sera l'un des cinq plus importants au pays quand il atteindra sa maturité en 2019.

JADE RAYMOND

VEDETTE MALGRÉ ELLE

Les gamers lui demandent des autographes, veulent la prendre en photo, lui consacrent des sites web. A-t-on affaire à une héroïne de jeux vidéo? Plutôt une productrice. LA productrice de jeux vidéo la plus populaire au monde. Son joli minois d'ancien mannequin n'est pas étranger à son statut de vedette, mais Jade Raymond a surtout gagné le respect de ses pairs grâce au succès commercial d'*Assassin's Creed II*, vendu à plus de neuf millions d'exemplaires. Portrait d'une Montréalaise nouvellement exilée à Toronto pour y diriger le studio d'Ubisoft, qui sera inauguré officiellement demain.

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
TORONTO

Presque une décennie plus tard, Victor Lucas se rappelle toujours la première journée de tournage de Jade Raymond. L'animateur d'*Electric Playground*, émission de télé sur les jeux vidéo en vue au Canada anglais, avait demandé à sa nouvelle collaboratrice d'enregistrer un segment avec des fans de *Star Wars* costumés

dans les rues de San Francisco. «Entre les prises, les passants lui demandaient des autographes dans la rue! Je n'avais jamais vu ça», raconte-t-il.

Quand elle se remémore l'anecdote, la nouvelle directrice du studio d'Ubisoft à Toronto esquisse un sourire. «Les gens m'ont prise pour Nathalie Portman (l'actrice vedette de *Star Wars*) à cause de ma coiffure cette journée-là...»

La Montréalaise de 35 ans n'a évidemment pas la même renommée que l'interprète de la reine Amidala. Sauf que la vie de Jade Raymond est aussi à des années-lumière de celle d'une productrice ordinaire de jeux vidéo. Rares sont les producteurs qui signent des autographes et se font prendre en photo dans les rassemblements de gamers, ou qui ont des sites web consacrés à leur carrière et une cote d'appréciation sur le site AskMen.com.

À Moscou, au cours d'une tournée de promotion d'*Assassin's Creed II* – le jeu vendu à plus de neuf millions d'exemplaires qui l'a propulsée à l'avant-scène –, son directeur créatif, Maxime Béland, a dû se servir de sa charpente de six pieds pour maîtriser les gamers russes. «C'était malade! Ça n'arrêtait pas. C'est sûr que c'était particulier en Russie, parce qu'ils ne voient pas souvent des développeurs de jeux, mais j'étais presque devenu le garde du corps de Jade», dit-il.

Jade Raymond minimise sa cote de popularité, qu'elle

attribue avant tout au succès d'*Assassin's Creed II*. «C'est un jeu *bad ass* et les gens ne s'attendaient pas à voir une personne comme moi comme productrice, dit-elle. C'est la même chose avec la réalisatrice du film d'action *The Hurt Locker* (Kathryn Bigelow).»

L'architecte ratée

Jade Raymond, une des femmes les plus célèbres de sa profession, a été initiée à l'informatique à 6 ans. «Mes cousins chinois de New York avaient des vieux ordi Mac II. J'étais trop jeune pour comprendre ce que se passait, mais j'étais impressionnée», dit-elle.

Deux ans plus tard, ses cousins lui donnent leur vieux Mac en cadeau. Les consoles Nintendo bercent ensuite son enfance à Knowlton, dans les Cantons-de-l'Est. «Je jouais tout le temps avec mes sœurs à *Mario Bros*», dit-elle.

«J'ai une assez bonne compréhension de ce qui va vendre et faire vibrer les gens. Parmi toutes les idées sur la table, je sais sur lesquelles miser.»

Sa vocation lui est révélée durant l'été de ses 16 ans en Californie par un oncle maniaque de jeux vidéo. À la fois attirée par le côté cartésien des mathématiques et la créativité de l'art, la future architecte change de vocation. «Je voulais marier la science et les arts et tout le monde me disait de devenir architecte, dit-elle. J'ai réalisé que faire des jeux, c'est exactement ça.»

Durant son bac en informatique à McGill, elle ne passe pas inaperçue. Peut-être à cause de ses contrats de mannequin pour des entreprises de jeans, l'un des trois emplois qu'elle jumellera à ses études. «Je n'ai pas trop aimé mon expérience de mannequin, je faisais ça pour l'argent, dit-elle. Je trouvais ce milieu vraiment bizarre. Les gens faisaient des commentaires sur moi comme si je n'étais pas là. Je me sentais comme un objet.»

Jade Raymond attire aussi l'attention dans ses cours. «Elle avait de grandes capacités informatiques, elle travaillait très fort et elle était très créative», dit son ancien professeur Gerald Ratzler, qui lui a enseigné dans un cours avancé de micro-informatique. Belle et brillante – une combinaison gagnante qui la suivra toute sa vie.

Malgré tout son potentiel d'étudiante, Jade Raymond

n'obtiendra pas la meilleure note dans le cours de Gerald Ratzler. Son projet d'animation vidéo ne fait pas le poids devant la barre de menu d'ordinateur d'un de ses collègues de classe. Celui-ci la vendra à Microsoft, qui placera son invention au bas de l'écran de Windows...

Entre marketing et jeux vidéo

Aussitôt son bac obtenu en 1998, cette fille élevée dans la philosophie hippie par une mère chantant dans un groupe rock part travailler à New York chez Sony, où elle s'occupe de la version web des jeux *Roue de fortune* et *Jeopardy*. Après trois ans dans la Grosse Pomme, la Montréalaise anglophone bosse quatre ans en Californie d'abord pour Electronic Arts et puis pour le startup There.

Ubisoft lui propose de revenir à la maison par la grande porte comme productrice en 2005. Son premier grand

entre l'animateur français Bernard Pivot et le chanteur québécois Plume Latraverse.

Quand ses habiletés en marketing font oublier ses autres qualités de productrice, ses alliés voguent vite à sa défense. «Elle connaît la programmation, elle a un côté artiste et elle sait communiquer, dit l'animateur Victor Lucas, qui a travaillé quatre ans avec elle sur *Electric Playground*. Quand tu as ces trois qualités, tu iras loin dans les jeux vidéo.»

«Elle est très ambitieuse et elle ne vise rien de moins que le top. C'est motivant de travailler pour elle», dit Alexandre Parizeau, producteur d'Ubisoft qui l'a suivie dans la Ville reine pour leur prochain défi professionnel.

Le défi torontois

Le studio torontois d'Ubisoft sera inauguré officiellement demain, mais la grande patronne a commencé son mandat en mars dernier. Auparavant, elle avait pris une pause d'un an pour fonder une famille avec son mari Dan Velan, l'un des héritiers de l'entreprise de valves industrielles du même nom inscrite à la Bourse de croissance TSX.

«Mon rôle de nouvelle maman prend toute la place à l'extérieur du travail», dit la mère d'une petite fille de 11 mois. Pour l'instant, pas de temps pour la peinture (elle faisait des expos à San Francisco) ou la course à pied (elle a couru le marathon d'Hawaï dans une autre vie).

Dans la Ville reine, Jade Raymond doit produire le prochain jeu *Splinter Cell* de la série inspirée des romans de Tom Clancy. Mais avant tout, elle doit bâtir un studio de 800 employés, qui sera l'un des cinq plus importants au pays quand il atteindra sa maturité en 2019. «Pour *Assassin's Creed II*, nous pouvions compter sur l'équipe du jeu précédent. Cette fois-ci, c'est comme si vous preniez des personnes par hasard dans le métro et que vous formiez une équipe», dit Jade Raymond.

S'il a beau être colossal, le défi de Jade Raymond est à la hauteur de sa réputation de productrice-vedette. Une réputation pleinement méritée selon ses alliés, nettement exagérée selon ses détracteurs, mais jamais sollicitée par la principale intéressée. «Jade n'a jamais tenté de faire sa propre promotion, dit son ami Victor Lucas. Elle n'essaie pas d'être une vedette. Elle est une vedette.»

ENCANS

ENCANS PUBLIQUES

Mardi 21 SEPT 10h30
L'encan aura lieu à Burlington, Ont.)
SCIE ACME LTÉE
Vente d'équipements neufs et usagés, entreprise de machines de sciage, plus l'inventaire industriel de premier plan de LENOX Bandsaw Blades
5325, Harvester Road, Burlington, Ontario, Canada
Inspection : le lundi 20 septembre de 9 h à 16 h
EN VEDETTE:
• (7) HYDMECH & MEP nouvelles scies à ruban horizontal
• (5) COMAC nouveaux rouleaux à angle
• (14) LENOX & STRYCO recuseurs à métaux et soudeurs de lame
• NOUVEAU! OMG/TUBEX à double colonne, CNC à 8 axes et cintreuse de tuyau et de tube
• SCIE ACME LTÉE La propriété intellectuelle – no de téléphone, site Web, listes de clients
• (8) camions FORD avec fourgons en fibre de verre, (4) fourgonnettes, remorque, etc
• Nouveaux Composantes HYDMECH, plus une grande quantité d'objets de quincaillerie
• Des centaines de boîtes de lames prédimensionnées, soudées et finies Lenox Bandsaw Blades

INFINITY
Asset Solutions
infassets.com • 905.669.8893

En raison d'une fermeture d'usine

Équipement complet d'impression commerciale et de magazines sur rotative offset de qualité supérieure

Vente aux enchères en direct et sur le Web

Date de vente: jeudi 16 sept. 2010, 10 h (HAE)
Inspection: mercredi 15 sept. 2010, de 10 h à 16 h (HAE), ou sur rendez-vous

Lieu: 25, rue Pépin, Saint-Eustache (au nord de Montréal), Québec, Canada J7R 5B3

- Machine en ligne de reliure sans couture Kolbus 2009
- (2) machines d'impression en ligne sur rotative offset Heidelberg Harris complètes
- Appareil thermique d'écriture directe des plaques Agfa 2009
- Encarteuses-piqueuses et plieuses pré-presses et post-presses
- Plus de 700 000 lb d'inventaire papier
- Grande quantité d'équipement d'atelier d'usinage, d'outillage, et de soutien d'atelier, et bien plus encore

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:
LOUIS GOLDBERG Tél: 914 235 4905
Courriel: louis.goldberg@go-dove.com

www.Go-Dove.com **GoIndustry** DoveBid

ENCANS

À la demande des dirigeants de Norfil, Inc.

Équipement de tréfilage, de soudage de treillis métallique, de recuit et matériel auxiliaire

Vente aux enchères en direct et sur le Web

Date de la vente: jeudi 23 septembre 2010, 10 h (HAE)

Inspection: mercredi 22 septembre 2010, de 10 h à 16 h (HAE), ou sur rendez-vous

Lieu: 2550, boulevard Industriel, Chambly (Montréal), Québec, Canada J3L 4V2

- Lignes de tréfilage: (7) Vaughn, Morgan et Morgan Mordraw
- Bobineuses: (11) Cattaneo Luigi et Robinson
- Soudeuses en bout: (13) Micro
- Machines à dresser/couper les fils métalliques: (7) Lewis, Wafios et Shuster
- Ligne de soudage/de coupe de treillis métallique: Schlatler
- (2) Décalamineuses de fils métalliques; assembleuse de fils métalliques; compresseurs d'air; presses d'atelier et équipement d'emballage sur mesure

La vente aux enchères sera effectuée en dollars américains.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec: **BRYAN GOODMAN**

Tél.: +1 410 654 7500, poste 235

Courriel: bryan.goodman@go-dove.com

Pour obtenir d'autres informations et connaître les conditions de vente, rendez-vous à l'adresse www.Go-Dove.com **GoIndustry** DoveBid